

Rimouski refuse de contribuer à l'achat d'équipement scolaire

par Michel POMERLEAU

RIMOUSKI — Le conseil municipal de Rimouski a décliné par voie de résolution, à sa dernière séance lundi, la nouvelle directive du ministère de l'Éducation en matière de projets communautaires et a même demandé l'appui de l'Union des municipalités du Québec en ce sens.

Cette nouvelle directive, émise en juin dernier et transmise aux commissions scolaires en septembre, oblige les municipalités à participer financièrement à la mise en place d'équipements scolaires. Le ministère considère en effet que locaux et gymnases seront disponibles pour la population en général, il est normal que la municipalité y contribue financièrement. Le MEQ a même fixé à 50 pour 100 la participation municipale.

Cette directive pose maintenant des problèmes à la ville dans le dossier de l'agrandissement de l'école primaire

de Sacré-Cœur. Le ministère a en effet accepté le projet soumis par la Commission scolaire La Neigette et qui consiste en la construction de cinq nouveaux locaux et d'un gymnase. En vertu de la nouvelle directive, la commission scolaire a adressé une demande de participation à la ville. Les coûts étant évalués à environ un million, la ville devrait en principe débours \$500,000.

Mais les autorités municipales refusent cette directive non pas tant pour la somme d'argent qui devrait être déboursée dans ce projet spécifique, mais surtout pour éviter de créer une sorte de précédent et devoir ainsi répondre à de nouvelles demandes. De toute façon, le maire Philippe Michaud s'est dit loin d'être convaincu de la pertinence de la participation financière de la municipalité dans de tels projets.

Selon le maire, il s'agit là d'infrastructures dont le coût doit être assumé par la commission

scolaire; si la ville doit défrayer quelque coût, que ce soit celui de l'utilisation des locaux. M. Michaud devait même ajouter qu'un tel fardeau supplémentaire pour les municipalités devrait être compensé d'autant par de nouvelles sources de revenus. "Il faut penser, a dit M. Michaud, que le transfert d'une partie de la taxe foncière, en vertu de la loi 57, ne permettra pas l'accroissement des revenus qu'aurait garanti la taxe de vente.

En attendant, le projet doit être approuvé par le Conseil du trésor qui devrait en principe l'avoir en main. Il n'est pas certain que le conseil l'accepte puisqu'il l'a déjà refusé une première fois il y a déjà quelques mois.

Si le Conseil du trésor acceptait, il resterait à se soumettre à la solution qu'il privilégiera à l'effet de tenir compte ou non de la nouvelle directive du MEQ dans ce dossier spécifique. La réponse du conseil devrait être connue d'ici quelques semaines.



MM. Emilien Michaud, Gérard Savard, Jacques Leblanc et Mlle Hélène Renaud.

Municipalités régionales

La zone de Montmagny semble indifférente

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Il n'y avait qu'une douzaine de personnes ces jours derniers à Montmagny pour discuter des municipalités régionales de comté (MRC) avec les trois membres du comité de consultation de la zone 3, qui regroupe les cinq comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Temiscouata.

Le président du groupe de consultation, M. Jacques Leblanc, maire de Saint-Pamphile, et ses deux collègues, M. Emilien Michaud, maire de L'Isle-Verte et M. Gérard Savard, maire de Dégelis et président du CRSSS-03 de Québec, ont attribué cette défiance de Montmagny et des municipalités voisines, également invitées à la rencontre, à une situation d'indifférence plutôt qu'à l'ignorance de la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme.

Et cela, à cause de l'intérêt manifesté ailleurs dans le territoire, notamment remarqué M. Leblanc, qui a fait état d'une participation relativement satisfaisante à La Pocatière, et dépassant même les prévisions à Saint-Paul-de-Montmagny et Saint-Pamphile de L'Islet, où les réunions d'information et de consultation ont attiré chaque fois une cinquantaine d'individus ou de représentants de municipalités et organismes.

D'autre part, l'indifférence de la zone de Montmagny s'expliquerait par le fait que la ville du même nom dispose de vastes espaces dans ses limites urbaines. Par contre, a-t-on constaté, la ville de Rivière-du-Loup serait amenée à penser à une

plus grande concertation avec les municipalités périphériques en fonction d'un développement plus étalé, tandis que La Pocatière, se trouvant enserrée territorialement par la municipalité de Sainte-Anne, semble également vouloir se dégager et déborder même du côté du comté de L'Islet, selon son pôle d'attraction économique.

Fortes réticences

Si les présences n'étaient pas nombreuses, les réticences se sont manifestées fortement contre les perspectives pouvant résulter du remplacement des conseils de comté par les futures municipalités régionales.

"C'est bien beau l'aménagement du territoire, mais ça nous pose de fortes contraintes dans le développement", a remarqué un intervenant, pendant qu'un autre se demandait "comment pouvait-on nous imposer un plan d'urbanisme et d'aménagement du territoire, quand il y a si peu de monde pour s'en préoccuper!"

Selon d'autres, on ne peut penser à changer la mentalité d'une région en seulement quelques années. Et si le gouvernement ne pensait pas à des changements majeurs, il aurait réglé la question de la collaboration municipale régionale en intégrant les villes aux conseils de comté, sans y aller du surplus des municipalités régionales. A quoi M. Leblanc a rétorqué qu'il s'annonçait des changements majeurs dans Rivière-du-Loup et le Temiscouata.

Mais, il n'y a pas à se leurrer, selon certains autres participants, "ça ne coûtera pas rien cette superstructure nouvelle!"

Concernant d'autre part l'interdépendance de la loi 90 sur le zonage agricole et la loi 125 sur l'aménagement du territoire, le président du groupe de consultation a admis que personnellement il considérait que le zonage agricole était arrivé trop vite, et que l'aménagement du territoire arrivait trop tard! Ce qui n'empêche pas de chercher à régler les autres problèmes d'urbanisme et de coordination de services municipaux, "même si les dispositions de la loi 90 sur le zonage agricole restent immuables et prioritaires".

Les découpages

Aux représentations des consultants à l'effet que le redécoupage des territoires municipaux devait être pensé en fonction de l'appartenance régionale, un participant a fait valoir "que la plus grande partie de l'arrière-pays était appelée à disparaître".

C'est là une préoccupation qu'a notamment rejetée le maire de Dégelis, M. Savard, en faisant écho aux luttes et aux initiatives de réel développement qui ont surgi dans des paroisses qu'on voulait former, comme celles du JAL ou des Opérations Dignité.

Egalement sur le sujet des recommandations du découpage territorial, le groupe de consultation a fait part des premiers indices reçus en ce domaine. La première prise de position officielle est venue du Conseil de comté de L'Islet, qui se prononce pour la reconstitution des limites actuelles de ce comté, en y ajoutant les deux villes de Saint-Pamphile et de L'Islet, "qui ont entre autres, une vocation commune as-

sez semblable sur le plan de l'agriculture, la forêt et les produits de l'étable".

Par contre, on se rappellera que le Comité d'initiative de Cap-Saint-Ignace, ce qui n'a pas encore été ratifié par l'administration municipale locale, avait déjà suggéré une redivision révolutionnaire des comtés de Montmagny et L'Islet en deux zones parallèles au fleuve, l'une longeant le fleuve et l'autre formée de l'arrière-pays des deux comtés actuels.

De son côté, la ville de Montmagny fera connaître son choix "en temps et lieu", a indiqué un conseiller municipal. Le seul indice des intentions de Montmagny est rattaché au désir du Conseil économique de Montmagny de s'associer la zone L'Islet—Saint-Jean-Port-Joli.

Dans le secteur de Rivière-du-Loup, la municipalité Saint-Ephémère a proposé de s'en tenir aux limites actuelles de ce comté municipal.

Dans celui de Kamouraska, la municipalité de Sainte-Anne a également demandé un regroupement reposant sur le territoire actuel, y ajoutant l'ensemble de la municipalité regroupée de Po-hénégamook.

Par contre, des changements majeurs seraient à prévoir du côté du Temiscouata.

Sur ce sujet du redécoupage, pour les futures municipalités régionales, il y a lieu de signaler qu'à la réunion de consultation de Montmagny quelques participants se sont déclarés "déjà tout mêlés" avec les comités municipaux et les circonscriptions électorales, et que ça ne facilitera pas les choses en y ajoutant une quatrième subdivision régionale.

Ultime action pour la SAIREQ: voir Tardif

par Michel POMERLEAU

RIMOUSKI — La situation dans laquelle se retrouve la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec (SAIREQ) suite à sa rencontre avec le ministre Jacques Lévesque, à la fin d'octobre dernier, ne lui commande plus qu'une seule action: rencontrer le nouveau ministre responsable de l'Office de planification et de développement, M. Guy Tardif.

C'est la conclusion à laquelle en sont venus les administrateurs de la SAIREQ et qu'elle a

communiqué à la presse régionale hier, en conférence de presse. Il faut rappeler que la SAIREQ avait tenté d'obtenir de l'ex-ministre responsable de l'OPDQ, Jacques Lévesque, la reconnaissance du principe d'un financement de la société sur une base quinquennale.

Alors qu'ils n'ont pas manqué de discuter en tout sens au sortir de leur rencontre avec M. Lévesque à Québec, il semble que les administrateurs de la SAIREQ aient choisi d'adopter une attitude plus conciliante d'ici à ce qu'ils rencontrent M. Tardif.

Le président de l'organisme, M. Louis-Philippe Rioux, l'a d'ailleurs clairement indiqué au début de la conférence de presse en précisant que la rencontre avec les journalistes se voulait positive à l'égard du gouvernement.

Les administrateurs de la Société d'aménagement intégré ont donc fait le point sur les réalisations des neuf organismes communautaires membres de la SAIREQ depuis leur création. Selon les chiffres fournis, ces neuf organismes auraient mis sur pied 31 projets en milieu rural, créant 178 nouveaux

emplois et l'on prévoit même en créer 79 autres à court terme. Ils ont obtenu globalement du gouvernement fédéral \$2,817,200 et du gouvernement provincial \$816,230, tandis que la participation populaire a été de \$822,800.

L'efficacité des groupements est donc démontrée, mais il faut absolument que le gouvernement consente à un financement sur une base quinquennale pour éviter aux administrateurs de consacrer la majorité de leurs énergies à assurer d'année en année ce financement.

Ces organismes se

sont regroupés au sein de la SAIREQ et si le gouvernement accepte de les subventionner, il faut qu'il accepte aussi de subventionner la SAIREQ selon les mêmes modalités. La SAIREQ existe par la volonté de ses membres, a précisé le directeur général de la société, M. Jocelyn Lachance, et le gouvernement devra bien le reconnaître.

Mentionnons enfin que le conseil d'administration de la SAIREQ doit avoir expédié aujourd'hui une lettre au ministre Tardif pour lui demander une rencontre. On espère recevoir une réponse rapidement.

À NOËL, POUR UN CADEAU SÛR DE PLAIRE, PENSEZ NAPERT

Plan mise de côté pour Noël



MOBILIER DE SALON

style moderne, très belle qualité, fini velours incluant 2 coins carrés 1 coin rond 2 coins.

\$995

MOBILIER DE SALON MODERNE

incluant 1 divan 3 places et 1 fauteuil

\$495

MOBILIERS DE CHAMBRE MODULAIRES

Choix de différents styles et finitions. Exemple: modèle fini blanc ou amande. Assemblez votre mobilier selon vos besoins.



Base de lit 54" avec tête \$189
matelas 54" chir. \$129
Base de lit 60" avec tête \$209
matelas 60" chir. \$159
Commode 3 tiroirs avec base \$104



FAUTEUIL BERÇANT INCLINABLE

3 positions

\$149

BON D'ACHAT DE \$20 SUR TELEVISEUR OU SYSTEME DE SON HITACHI

(Offre se terminant lundi 24 novembre)

Exemple: SYSTEME DE SON # 8410 HITACHI incluant: 1 télé. couleur, 1 amplificateur, 1 radio AM-FM, 2 haut-parleurs et 1 récepteur à piles.

BASE EN OPTION \$249 - \$20

TELECOULEUR 20" HITACHI \$229

Garantie de 3 ans pièces et main d'œuvre à domicile. Garantie de 20 ans sur les circuits intégrés.

\$599

VOYEZ NOS TELEVISEURS-MEUBLES 26" EN MAGASIN



MOBILIERS DE CUISINE style canadien

Finis en merisier solide, 1 table et 4 chaises (bras capitaine en option)

\$329

LAVE-VAISSELLE encastré Bélanger

Garantie d'un an

\$349



PLAN MISE DE COTE FACILITES DE PAIEMENT

LIVRAISON GRATUITE DANS TOUT LE QUEBEC ET LA BANLIEUE

107, INDUSTRIEL SAINT-LAMBERT DE LEVIS

889-9705

LIGNE DIRECTE



859, PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE

596-2228

MEUBLES NAPERT & FILS LTÉE

A 10 minutes du pont Laporte. Sortie 115 de l'autoroute 73.



PLACE FLEUR DE LYS PLACE STE-FOY

529-5298 653-5291

Cours de maquillage
Par des esthéticiennes-visagistes diplômées.
Renseignements et rendez-vous à nos deux boutiques.

"Parce que votre beauté a ses exigences"

PROMOTION

(Place Fleur de Lys seulement)

DR PAYOT/ PARFUMS PAVLOVA

Nous vous offrons, toute la semaine et gratuitement, un service d'esthéticiennes diplômées. Demandez leur conseil pour votre maquillage et les soins de votre beauté.

Une promotion de qualité
RECEVEZ, CETTE SEMAINE EN CADEAU, avec tout achat de \$12.50 ou plus de produits Dr Payot ou Pavlova:

- Un petit savon Pavlova (cygne)*
- un échantillon parfum Pavlova*
- un démaquillant pour les yeux, Dr Payot*
- une crème contour des yeux*

Le tout représentant une valeur approximative de \$20. Offre valable à Place Fleur de Lys seulement les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre 1980.

* Quantité limitée

* Un par cliente



FRAGRANCES MODE INC. Place Fleur de Lys

Pour un service meilleur au même prix qu'ailleurs

Mulroney n'a pu briser l'unité du syndicat (Lortie)

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — Brian Mulroney a échoué dans sa tentative de discrediter et d'isoler le local 5569 du syndicat des métallos afin de briser le front commun syndical à la veille du renouvellement des conventions collectives des 10.000 métallos de la Côte-Nord.

Tel est le point de vue de M. Gilles Lortie en réponse aux accusations récentes de M. Brian Mulroney, président de l'Iron Ore Company of Canada, à l'effet que M. Lortie et plusieurs autres marxistes-léninistes avaient noyauté la direction du 5569 et cherchaient à "briser l'Iron Ore" pour faire "souffrir la population de la Côte-Nord".

M. Gilles Lortie est un électricien à l'emploi de l'Iron Ore depuis 14 ans et qui milite au sein du 5569 depuis une dizaine d'années. Là, il est chargé plus spécifiquement des griefs et, en outre, il est membre du comité syndical de négociation. De plus, M. Gilles Lortie milite au sein du Parti communiste ouvrier du Canada, d'allégeance marxiste-léniniste.

Mardi soir, en présence du président de l'organisation politique, M. Roger Rashi, et d'une militante, Mlle Denise Poirier, M. Gilles Lortie avait convoqué une conférence de presse pour donner son point de vue.

On se rappellera que les dirigeants du syndicat des métallos, M.

Clément Godbout, M. Lawrence Mac-Brearty et M. Louis-Marie Ouellet, ont déjà répondu aux accusations du président de l'Iron Ore en citant la Charte des droits et libertés du Québec qui interdit toute action à l'encontre de quiconque pour ses convictions politiques. Et, à cet effet, la constitution du syndicat des métallos, affilié aux puissantes unions internationales d'obédience américaines, entre en contradiction avec la législation québécoise.

Arguments que devaient reprendre M. Gilles Lortie en conférence de presse. De plus, il devait vivement contester les chiffres récents fournis par M. Brian Mulroney sur la santé économique de l'Iron Ore et les réserves de minerai de fer et leur teneur, à Schefferville.

À ce sujet, M. Lortie a affirmé que le minerai extrait à Schefferville avait une teneur en fer de 56 pour 100 et de 64 pour 100 une fois enrichi à Sept-Îles.

Pour sa part, M. Roger Rashi dénonçait le côté hystérique des déclarations de M. Brian Mulroney en insistant sur le fait que cela ressemblait aux pires périodes du duplisme.

"Ce n'est pas un événement isolé et on retrouve souvent ce genre de déclarations avant des négociations dans le but d'affaiblir les rangs des syndiqués (...). Nos membres sont actifs dans les syndicats et les groupes populaires parce que la société dans

laquelle nous vivons n'est pas faite pour les travailleurs mais bien pour le profit. Nous combattons l'injustice sociale et pour nous, le socialisme est une alternative valable. C'est loin d'être étranger aux moeurs des travailleurs et à la tradition du syndicalisme".

M. Gilles Lortie soulignait, pour sa part, que l'Iron Ore ne s'intéresse pas aux relations de travail car seul le profit est sa préoccupation. Et les récentes déclarations de Brian Mulroney ne sont pas faites pour améliorer les conditions de travail et les relations au sein de la compagnie, précisait encore l'électricien.

Pour les prochaines négociations qui s'en viennent, le Parti communiste-ouvrier du Canada propose:

— 10 pour 100 d'augmentation du taux horaire par année,
— le maintien du boni de vie chère,

— une augmentation du fonds de pension, son indexation au coût de la vie et sa transférabilité,

— un fonds de défense salarial en cas de licenciement,

— la retraite anticipée,

— un avis d'au moins un an avant tout licenciement.

Demands qui, somme toute, sont assez proches de celles du front commun syndical dans la prochaine négociation du fer et qui sont passablement expurgées de la terminologie habituellement employée par les groupuscules gauchistes en d'autres circonstances.



MM. Emilien Nadeau, Edmond Sevigny, Gérard Savard et Léonard Lévesque

Inauguration de logis à prix modique, à Dégelis

par Réal LABERGE

A Dégelis

DEGELIS — La municipalité de Ville Dégelis a procédé lundi à l'inauguration de 23 nouveaux logements à prix modique qui porteront à 120 le parc réalisé par l'Office municipal d'habitation, avec une capacité d'accueil de 315 personnes.

Les phases IV et V du programme municipal de Dégelis comportaient d'une part 13 logements réservés aux personnes âgées, qui ont été groupés dans un bâtiment de \$410.000, désigné sous le nom de "Place Alexis-Soucy", ainsi que dix unités de logement pour les familles à faible revenu, sous le nom de "Place Georges-Deschênes", au coût de \$359.000.

Rappelant que sa municipalité avait déjà reçu précédemment une confirmation officielle à l'égard d'un projet de 40 logements, le maire Gérard Savard n'a pas caché sa déception d'avoir été forcé de s'en tenir à 23 nouveaux logements.

Dans les circonstances, il a dit espérer que les autorités gouvernementales sauront combler le déficit d'une vingtaine d'unités par la ratification rapide d'un projet de foyer pour personnes en pertes d'autonomie, que Dégelis préconise depuis le 11 janvier 1971.

Quelques moments plus tard, le député péquiste de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, venait tranquillement refroidir les espoirs des quelque 70 personnes présentes aux cérémonies d'inauguration, en remarquant que les prévisions budgétaires en ce domaine avaient grandement été réduites et que la circonscription de Kamouraska-Témiscouata, et surtout la zone de Dégelis, avaient vu leur large part avec un total de 269 logements financés par la Société d'habitation du Québec, soit 50 unités pour familles à faible revenu, 215 pour personnes retraitées et 4 pour personnes handicapées, ce qui représentait un investissement de \$6.753.000 pour les années de 1975 à 1980.

Remplaçant M. Jean-Louis Brilant à la présidence de l'Office municipal d'habitation, M. Emilien Nadeau a fait état que le programme de logement public de Dégelis remontait à 1971 et qu'il totalisait \$2.394.294. En 1971, 31 logements pour familles ont été construits à un coût de \$463.100, puis 14 autres logements pour familles et 36 pour personnes âgées s'élevant à \$788.300 en 1973; les autres unités pour familles à un coût de \$377.100 en 1974; outre les 23 unités récemment complétées au coût de \$765.985.

Concernant le projet de foyer, le directeur général de la Corporation de développement économique, M. Normand Morin, a précisé au SO-

LEIL qu'il s'agissait d'un centre d'accueil pour 75 personnes en difficulté d'autonomie. Ce qui viendrait terminer un programme de trois foyers du genre, dans le cadre d'un complément à l'hôpital pour malades chroniques de Notre-Dame-du-Lac. Les deux premiers éléments ont été réalisés à Rivière-Beau et Saint-Louis-du-Ha!-Ha!

Le projet de Dégelis se justifierait par une norme sous-régionale de 4,3 unités disponibles par 100 habitants contre une norme provinciale de 6 pour 100, ainsi que des pourcentages actuels de 8,4 pour 100 et devant s'élever à 12,4 pour 100 d'ici à 1986, pour les personnes de 65 ans et plus, en regard d'une moyenne provinciale de 7,8 pour 100.

L'avenir de la scierie de Marsoui lié à la papeterie

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Le sort de la scierie de Marsoui, tout comme le succès du plan de relance de l'industrie du sciage, est directement lié à la réalisation d'une papeterie dans l'Est du Québec.

S'adressant aux membres de la Caisse d'épargne économique de Matane, hier midi, le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a laissé entendre que l'aspect économique de l'industrie forestière reposait sur l'implantation d'une papeterie.

Lancé il y a 18 mois, le plan de relance de l'industrie du sciage a permis de doubler le nombre d'emplois dans ce secteur, affirme M. Bérubé. Il a aussi généré un excédent de 60.000 unités de copeaux. Ce surplus a entraîné la chute du prix des copeaux qu'il est possible de vendre aux industries papetières.

"Ces 60.000 unités de copeaux, il faut qu'elles aillent à une usine de papier journal. La question n'est pas de savoir où sera l'endroit de la papeterie, l'important, c'est qu'il nous faut une papeterie".

La philosophie de la relance de l'industrie du sciage en est une d'intégration des différents domaines de l'activité forestière, dit M. Bérubé. "Ce serait scandaleux, même si nous sommes habitués au scandale et que cela ne nous étonne plus, qu'un projet de cette envergure succombe à des querelles politiques", clame-t-il sans sourciller.

Le cas de Marsoui

L'avenir de Marsoui se trouve aussi sur la corde raide de la papeterie. "Si nous n'avons pas l'usine de papier journal, les 300 emplois de l'entreprise de sciage de Marsoui sauteront", affirme M. Bérubé.

La Société d'Etat Rexfor examine la possibilité d'acheter les installations de Marsoui, actuellement propriété de la Consolidated-Bathurst. Le ministre Bérubé n'a pas encore pris connaissance du rapport préparé par Rexfor, mais il a rencontré le président de la Société d'Etat, M. Michel Duchesneau.

Rexfor serait prête à devenir propriétaire, mais elle pose certaines conditions, explique M. Bérubé. Le parterre de coupe de l'entreprise serait un des obstacles à la prise en charge par Rexfor.

"Il faut sélectionner le bois en forêt. Il nous faut sortir les rondins impropres au sciage pour les acheminer vers la fabrication de la pâte à papier".

Or, ce bois ne peut être vendu à l'usine de papier de New Richmond puisque, indique M. Bérubé, cette entreprise fabrique du "papier kraft" et qu'elle ne peut être rentable si elle fonctionne avec des rondins. Le marché pour écouler les rondins du parterre de coupe de Marsoui serait de les amener à une usine de papier journal.

À cette condition, il semble que Rexfor serait preneuse. "L'étude démontrerait qu'il est possible de mener des opérations rentables, selon

certaines conditions", s'est laissé dire M. Bérubé.

Si la papeterie se réalise et qu'elle démarre ses activités en 1983, cela ne veut pas dire qu'il faudra attendre cette date avant que ne reparte la scierie de Marsoui. "Il est possible de vendre le bois de rondin à l'extérieur de la région. Ce serait une solution à court terme.

"Nous pourrions vendre à rabais à certaines industries de la Mauricie, par exemple, poursuit M. Bérubé. Mais, pour que Rexfor fasse les investissements, il faut que l'avenir soit assuré à long terme. Il faut la papeterie".

L'entreprise de sciage a fermé ses portes, la semaine dernière. Une éventuelle reprise n'éloignerait pas les maux qui affligent la municipalité.

Le syndicat des travailleurs demande que l'entreprise conserve le même plancher d'emplois. "S'il y a reprise, explique M. Bérubé, il y aura diminution du nombre d'emplois mais, pour l'instant, il n'est pas possible d'en évaluer le nombre".

Pensée du jour

"La paix, c'est l'intervalle entre deux guerres".
(J. Giraudoux)

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

Service maritime prolongé

ST. JOHN — Une subvention fédérale pouvant atteindre \$166.300 a été accordée à la Northern Cruiser Ltd de St. John (N.-N.) pour le prolongement des services de tra-

versiers entre Sainte-Barbe (T.-N.) et Blanc-Sablon (Qué.), pendant une période additionnelle de 31 jours, couvrant ainsi la période des Fêtes.

A VENDRE

- Commercial
- Terrain: 84.000 p.c.
- Bâtisse: 1.800 p.c.
- Situé boul. Hamel, Ancienne-Lorette
- Les immeubles Nordiques (1979) inc.
- Richard Parent ou Benoit Gagnon à

683-1568

COLLOQUES SUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Les problèmes de conception, d'aménagement et d'éducation reliés

AUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

A MONTREAL	A QUEBEC
le vendredi 21 novembre 1980 9h30	le vendredi 28 novembre 1980 9h30
Conférencier Guy Tardif Ministre d'Etat à l'Aménagement (à confirmer)	Conférencier Denis De Belleval Ministre des Transports
Hôtel Sheraton Mont-Royal 1455, rue Peel Montréal	Château Bonne-Entente 3400, Chemin Ste-Foy Québec
Coût: 35\$ (Incluant le dîner)	

VELO QUÉBEC
1415, rue Jarry est, Montréal
Tél. 514-374-4700

encadrements ste-anne inc.

Québec:
560, boul. Hamel, 529-6261

Ste-Foy:
Place Laurier, 658-3320

Lévis:
Galeries Chagnon, 837-2469

Charlesbourg:
Carrefour Charlesbourg, 627-3232

Les spécialistes du cadre

vu à

Place Cartier

Mlle MARTINE DOIRE, d'Orsainville, est une habitué de Place Cartier. Le jour où nous l'avons rencontrée, elle a visité ATLANTIQUE TV, SEBASTIEN MAITRE-CHAUSSEUR et la BOUTIQUE ELEGANCE, avant de se rendre manger un pain à la viande chez le PETIT NECTOR, au plancher inférieur.

Place Cartier...
la place en vue du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollack)

Sainte-Marie: bon bilan économique

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-MARIE — Actuellement, dans la seule région

immédiate de Sainte-Marie de Beauce-Nord, l'on compte 75 entreprises fournissant de l'emploi à

plus de 4,000 travailleurs et dont le chiffre d'affaires annuel serait de \$375 millions.

Sur le plan commercial, on y retrouve plus de 400 entreprises pour un chiffre d'affaires annuel

atteignant le \$100 millions et du côté secteur agricole les 1,332 fermes en opération totalisent un chiffre d'affaires annuel de près de \$115 millions.

De tels renseignements ont été donnés par M. Normand Poulin, directeur général de la Société d'expansion Nouvelle-Beauce Inc. (SENBI), devant près de 200 personnes au souper annuel des gens d'affaires du territoire desservi par la SENBI, à Ville Sainte-Marie de Beauce.

Cet organisme régional qu'est la SENBI compte maintenant plus de 45 membres, et huit municipalités y ont déjà adhéré, soit Sainte-Marguerite, Sainte-Hélène, l'Enfant-Jésus, Scott village, Saint-Bernard village et paroisse, Saint-Isidore et Ville Sainte-Marie.

En ce qui concerne l'industrie, ajoute M. Normand Poulin, "SENBI a travaillé en 1980 sur des projets de modernisation, d'expansion et sur la mise sur pied de nouvelles entreprises, lesquels projets sont présentement en étude dans les différents ministères et qui consisteraient à des investissements de plus de \$6 millions dans la région".

Selon M. Poulin, "SENBI a pour principal rôle de favoriser l'expansion économique de la région et pour ce faire, elle doit se doter d'outils lui permettant de fonctionner".

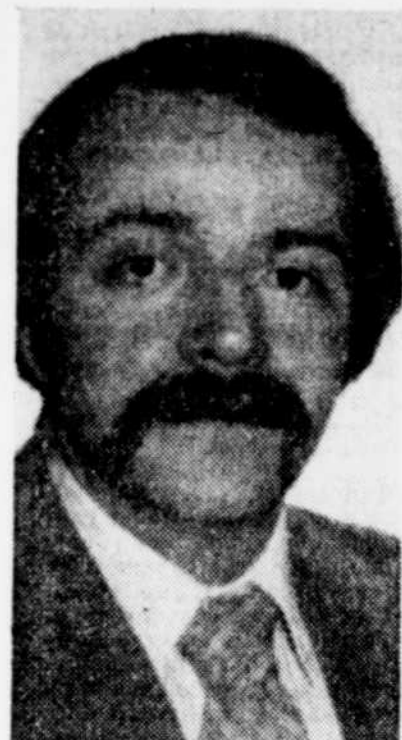
"C'est d'ailleurs pour cette raison, a-t-il dit, qu'il y a eu une mise à jour du dossier économique, dont cette manœuvre nous a permis de prendre conscience de l'inventaire existant sur notre territoire pour ainsi planifier le développement économique tant au niveau industriel, commercial et touristique.

Autres objectifs

En plus d'être vouée au développement économique du territoire de la Nouvelle-Beauce, la SENBI a pour principal objectif de:

— diffuser de l'information sur les formes d'aide gouvernementales à l'entreprise et sur la situation économique du milieu,

— d'aider l'entreprise à bénéficier des différents services d'aide et l'obtention de subventions, soit par la préparation des dossiers, par leur présentation aux ministères ou départements concernés lors de l'expansion de l'entreprise ou de la venue d'une nouvelle entreprise, ou tout simplement corriger un



Normand Poulin, président de la SENBI

problème à l'intérieur de l'entreprise,

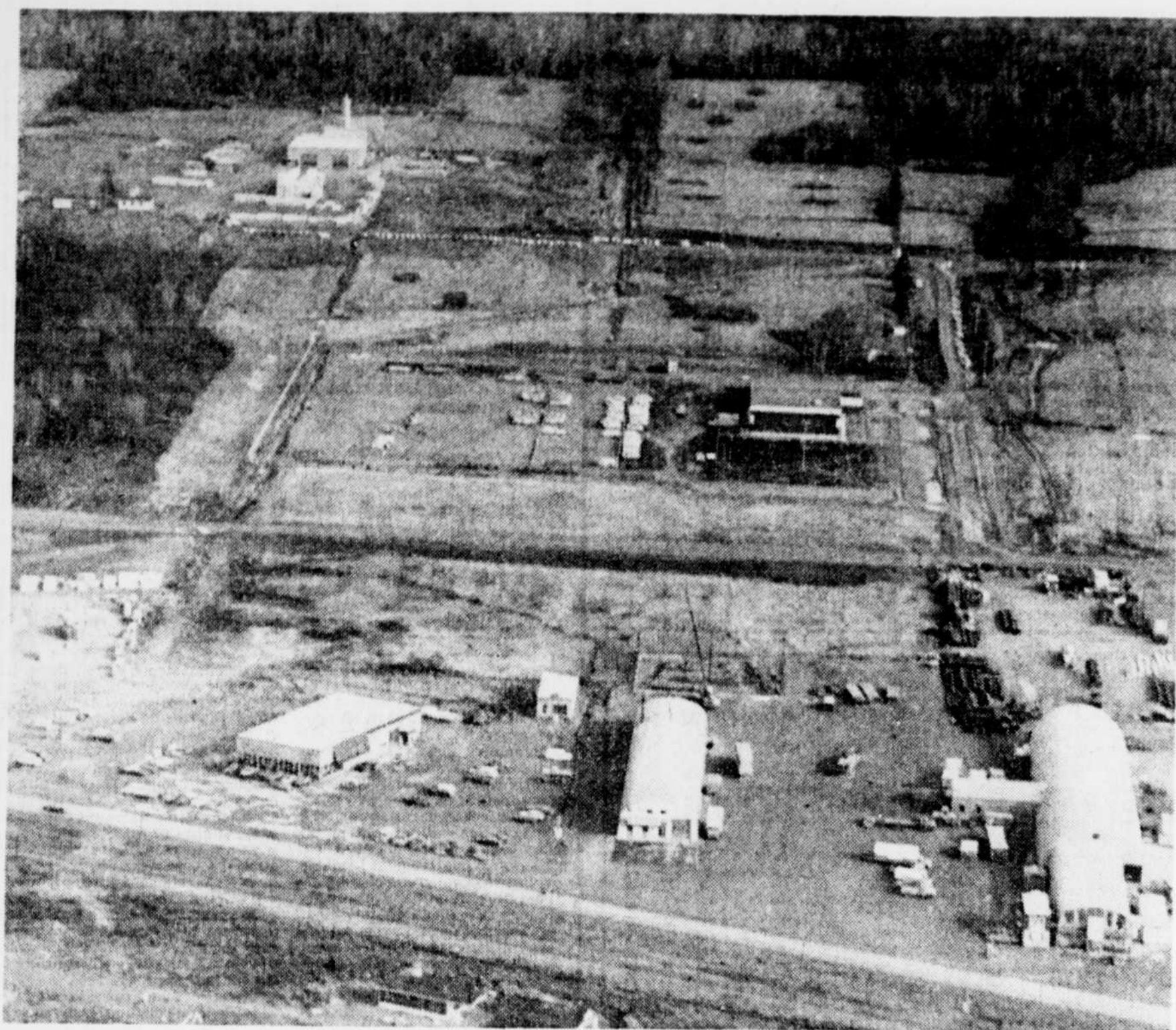
— de permettre à des investissements de s'introduire dans le milieu industriel ou commercial,

— de promouvoir l'entrepreneuriat local par l'organisation de causeries, de séminaires et par la promotion d'activités économiques,

— d'effectuer constamment de la promotion lorsqu'elle participe aux expositions, aux séminaires, aux congrès,

— puis d'effectuer un travail des dossiers spéciaux dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement.

Au terme de son exposé, M. Normand Poulin a invité les personnes qui ont besoin des services de SENBI à ne pas hésiter pour une consultation, car dit-il, "nous sommes là pour vous aider, il vous appartient de nous utiliser".



La région de Sainte-Marie compte 75 entreprises donnant du travail à plus de 4,000 ouvriers et dont le chiffre d'affaires annuel serait de \$375 millions.

Le lac William bientôt dépollué

THETFORD-MINES — La première phase des travaux de dépollution du lac William sera réalisée au cours des prochains mois. Les municipalités de Bernierville et du Canton de Halifax-Sud, dans le comté de Frontenac, s'apprêtent à investir \$3,165,490, soit respectivement \$2,655,939 et \$509,551, dans l'exécution de travaux d'assainissement

des eaux usées qu'elles déversent dans le lac.

En vertu des protocoles d'entente paraphés récemment entre ces deux municipalités et le ministère québécois de l'Environnement, le gouvernement va défrayer 87 pour 100 du coût des travaux en versant des subventions de \$2,312,274 à Bernierville et de \$446,034 à Halifax-Sud.

Les travaux projetés qui devraient être achevés pour la fin de novembre 1981, sont la construction d'une usine d'épuration de type secondaire à la décharge du lac et d'ouvrages pour intercepter les eaux usées.

Lors d'une visite à Thetford-Mines en mai 1979, le ministre Léger avait révélé que le gouvernement, dans ses prévisions budgétaires de 1979-1980, avait une tranche de \$12 millions pour amorcer les travaux de dépollution de la rivière Bécancour, sur une distance de 25 milles, soit depuis le lac Bécancour où elle prend sa source jusqu'au lac William, à Bernierville (Saint-Ferdinand-d'Halifax).

nierville et de \$446,034 à Halifax-Sud.

À NOËL, POUR UN CADEAU SÛR DE PLAIRE, PENSEZ NAPERT

Plan mise de côté pour Noël



MOBILIER DE SALON
style moderne, très belle qualité, fin vengours. Incluant 2 coins carrés, 1 coin rond 2 centres.
\$995

MOBILIER DE SALON MODERNE
incluant
1 divan 3 places et 1 fauteuil
\$495



MOBILIERS DE CHAMBRE MODULAIRES

Choix de différents styles et finitions. Exemple: modèle fini blanc ou amande. Assemblez votre mobilier selon vos besoins.



Base de lit 54" avec tête
matelas 54" chir
\$129
Base de lit 60" avec tête
matelas 60" chir
\$209
Commode 3 tiroirs avec base
\$159
\$104



MOBILIERS DE CUISINE
style canadien
Fini en merisier solide. 1 table et 4 chaises (bras capitaine en option)
\$329



FAUTEUIL BERÇANT INCLINABLE
3 positions
\$149

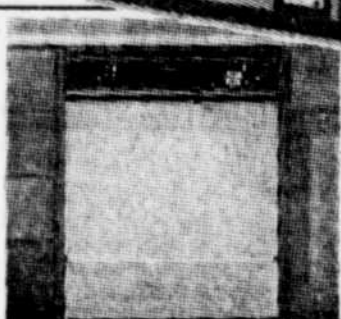


BON D'ACHAT DE \$20
SUR TELEVISEUR OU SYSTÈME DE SON HITACHI
(Offre se terminant lundi 24 novembre)
Exemple:
SYSTÈME DE SON # 8410 HITACHI
incluant: table four, radio, 1 ampère, 2 haut-parleurs, et 2 haut-parleurs et 2 haut-parleurs

BASE EN OPTION
\$249 - \$20
\$229
TELECOULEUR 20" HITACHI
Garantie de 3 ans, pièce et main d'œuvre, à domicile. Garantie de 20 ans sur les composants intégrés.
\$599
VOYEZ NOS TELEVISEURS MEUBLES 26" EN MAGASIN

LAVE-VAISSELLE

encastré Bélanger
● Garantie d'un an
\$349



MEUBLES NAPERT & FILS LTÉE

PLAN MISE DE CÔTÉ FACILITES DE PAIEMENT

LIVRAISON GRATUITE DANS TOUT LE QUÉBEC ET LA BANLIÈRE

107, INDUSTRIEL SAINT-LAMBERT DE LEVIS
889-9705
LIGNE DIRECTE



859, PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE
596-2228

A 10 minutes du pont Laporte Sortie 115 de l'autoroute 73



PLACE FLEUR DE LYS
PLACE STE-FOY
529-5298
653-5291

Cours de maquillage

Par des esthéticiennes-visagistes diplômées. Renseignements et rendez-vous à nos deux boutiques



"Parce que votre beauté a ses exigences"
PROMOTION
(Place Fleur de Lys seulement)
DR PAYOT/PAFFUMS PAVLOVA

Nous vous offrons, toute la semaine et gratuitement, un service d'esthéticiennes diplômées. Demandez leur conseil pour votre maquillage et les soins de votre beauté.

Une promotion de qualité
RECEVEZ, CETTE SEMAINE EN CADEAU,
avec tout achat de \$12.50 ou plus de produits Dr Payot ou Pavlova:

- Un petit savon Pavlova (cygne)*
- un échantillon parfum Pavlova*
- un démaquillant pour les yeux, Dr Payot*
- une crème contour des yeux*

Le tout représentant une valeur approximative de \$20. Offre valable à Place Fleur de Lys seulement les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre 1980.

* Quantité limitée. * Un par cliente

FRAGRANCES MODE INC. Place Fleur de Lys

Pour un service meilleur au même prix qu'ailleurs



Manifestation anti-Trudeau

Quelque 150 manifestants accompagnés du candidat péquiste André Girard ont défilé dimanche dans les rues de la ville de Saint-Raymond de Portneuf, contestant vigoureusement le coup de force constitutionnel du premier ministre Trudeau ainsi que l'inertie du député fédéral de Portneuf, M. Rolland Dion, dans ce dossier. "Trudeau nous a trahis et Dion aussi!" clamaient les opposants, pancartes au poing et bien décidés à expédier sous peu au gouvernement responsable une pétition de 12.000 noms.

Zone Lévis-Lotbinière

Un bon pas vers la création des MRC

par Gilles PEPIN

LEVIS — Les sentiments d'appartenance, qui doivent influencer sur le découpage du territoire pour la mise en place des municipalités régionales de comtés (MRC), commencent à peine à se manifester sur la Rive-Sud.

L'évolution se fait en effet très lentement, quoique, en général, les dirigeants municipaux et scolaires ainsi que les représentants de divers autres organismes du milieu assurent pouvoir envoyer leurs mémoires au comité d'information et de consultation à temps pour le 15 décembre prochain.

Jeudi soir dernier, lors d'une réunion des maires de l'ouest du comté de Lévis, à Saint-Romuald, les représentants des municipalités de Saint-Etienne, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Bernières, soit quatre municipalités sises à l'ouest de la rivière Chaudière, se sont concertés.

"Nous nous joindrons aux municipalités situées à l'est de la Chaudière, si elles sont intéressées", a résumé le maire Pierre Allard de Saint-Nicolas.

La dernière partie de cette phrase, selon la précision du porte-parole, est importante. On désire en ef-

fet un intérêt réciproque. Si ce n'est pas le cas, rien ne laisse prévoir encore ce que sera la réaction de ce côté.

À l'est de la Chaudière, les municipalités de Saint-Romuald, Saint-Jean-Christophe, Charny et Breakeville sont prêtes à travailler en-

semble. Rien de plus n'est encore décidé.

Tout cela représente quand même un pas très considérable, a admis le président du comité de consultation pour la zone Lévis-Lotbinière, M. Jacques Defoy.

Les maires de Charny et Saint-Jean-Christophe, MM. Georges Lapierre et Arthur Roberge, n'ont pas caché leur crainte de la loi 125 relative à l'aménagement du territoire. Cette disposition législative peut amener la création d'organismes semblables aux communautés urbaines, craignent-ils en tenant à l'autonomie locale.

"Même si la loi ne nous plaît pas, nous allons la respecter, parce que c'est une loi et qu'il nous faut la respecter, comme nous voulons que nos propres règlements soient respectés, nous présenterons notre mémoire de recommandations pour la date déterminée", a mentionné M. Roberge.

Alors que des recommandations se précisent de plus en plus chaque jour concernant ces futures MRC, d'autres réunions se préparent jeudi soir de cette semaine, les maires de l'est du comté de Lévis se réuniront à Lévis, le 27 novembre, les maires et les présidents des commissions scolaires de toute la zone Lévis-Lotbinière auront une réunion commune à la salle municipale de Saint-Apollinaire.

L'assemblée du 27 novembre est la dernière que prévoit le comité de consultation avant l'analyse des mémoires, qui devront en effet le guider pour le découpage du territoire et la définition du nombre des MRC dans cette zone numéro 5.

La SODEQ Beauce-Appalaches lance sa troisième émission d'actions

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Deux ans après sa création, la SODEQ Beauce-Appalaches est déjà à sa troisième émission d'actions et sur le plan des investissements, cette compagnie québécoise a présenté des offres à 17 entreprises dont 12 ont déjà accepté pour des investissements se totalisant à \$1.3 million.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, Mme Lynda B. Verreault, analyste financier à la SODEQ Beauce-Appalaches, a tenu à mentionner que "la compagnie est la propriété d'un peu plus de 900 actionnaires différents dont aucun ne possède plus de 20 pour 100 du capital-actions".

Selon Mme Lynda B. Verreault, "c'est en 1978 que la SODEQ Beauce-Appalaches avait émis un million d'actions au prix de un dollar chacune, puis à l'automne de 1979, une seconde émission d'actions était offerte pour deux millions d'actions à \$1.10 l'unité, et actuellement un nombre de 1.400.000 d'actions sont émises, toujours au prix de \$1.10 chacune".

"Cette nouvelle émission d'actions, a-t-elle dit, se fait principalement dans la région des Bois-Francs où la SODEQ Beauce-Appalaches vient d'ouvrir un bureau permanent."

Ce serait une demande importante dans ce secteur où le dynamisme économique est présent qui

a incité les dirigeants de la SODEQ Beauce-Appalaches à s'impliquer dans ce milieu fort progressiste.

Sur le plan des investissements, on a appris que les sommes investies dans 12 entreprises totalisant \$1.3 million, l'ont été tout particulièrement dans les secteurs de l'industrie du bois, la fabrication d'appareils et de matériel électrique et électronique, l'industrie des produits métalliques, l'industrie du meuble et d'industries connexes à cette dernière.

Au sujet des actionnaires, Mme Lynda B. Verreault, a tenu à signaler l'implication importante de certaines institutions financières comme la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, la Banque Roya-

le du Canada, et la Fédération des caisses d'épargne économique.

Bulletin économique

Depuis quelques semaines, la SODEQ Beauce-Appalaches a entrepris la publication d'un bulletin économique qui sera publié à tous les trois mois.

Il s'agit d'un bulletin dont le nom est "Le Partenaire" qui en plus d'être distribué à tous les actionnaires sera envoyé aux propriétaires et dirigeants d'entreprises manufacturières, aux professionnels et autres institutions directement impliqués dans le développement industriel.

Malgré des débuts encore récents, ajouta Mme Lynda B. Ver-

reault, "la SODEQ Beauce-Appalaches a déjà eu le temps de s'affirmer dans son milieu et même au-delà, car conscients de l'importance qui revient à cette compagnie à titre de première institution du genre au Québec, les dirigeants de la SODEQ Beauce-Appalaches entendent bien ne pas demeurer premiers à ce seul titre".

"En effet, dit-elle, car les dirigeants caressent déjà de nombreux projets et il ne faudrait pas se surprendre de voir la SODEQ Beauce-Appalaches encore bien longtemps au premier rang en importance de toutes les SODEQ au Québec."

Ce qui a amené Mme Lynda B. Verreault à dire "non seulement les Beauceurs auront démontré leur dynamisme économique en développant eux-mêmes leurs entreprises, mais voilà maintenant qu'ils innoveront au plan des sources de financement".

Colloque demain sur l'état du tourisme dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCVILLE — Pour la première fois en Beauce, c'est demain, à Beauceville, que se tiendra une journée d'étude sous le thème "Le tourisme c'est l'affaire de tous les Beauceurs".

Cette importante journée d'étude mise sur pied par le comité de la division "tourisme" au Conseil économique de Beauce, dont le président de ce comité est M. Jean Létourneau, de Ville Saint-Georges de Beauce, a pour objectif:

— de regrouper quelque 200 intervenants touristiques du territoire desservi par CEB;

— d'établir un dialogue entre les intervenants touristiques des différents secteurs d'activités;

— de donner à nos agents touristiques des outils de développement adaptés à leur commerce.

— puis de jeter les bases d'une action collective en matière de tourisme.

Aussi, on discutera des améliorations à amener au niveau de l'accueil, des innovations à apporter pour faire de la Beauce une région touristique forte et des projets accessibles au crédit touristique.

De plus, on a appris qu'il y aura des ateliers et les conférenciers François Drapeau, Adrien Couture et Réjean Brière traiteront de sujets fort intéressants sur l'industrie touristique au Québec et tout particulièrement pour la région de la Beauce.

M. Jean Létourneau a de plus fait savoir qu'au banquet de clôture le conférencier sera M. Jean Labonté, président de la Société de développement touristique du Québec.

Le coût des frais d'inscription à

cette première journée d'étude sur le tourisme en Beauce, est de \$15 par participant, donnant droit: aux

conférences, les deux pauses-café, le cocktail et le banquet de clôture de la journée.

A VENDRE

- Commercial
- Terrain: 84.000 p.c.
- Bâtisse: 1.800 p.c.
- Situé boul. Hamel, Ancienne-Lorette
- Les Immeubles Nordiques (1979) inc.
- Richard Parent ou Benoit Gagnon à

683-1568

COLLOQUES SUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Les problèmes de conception, d'aménagement et d'éducation reliés

AUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

A MONTREAL le vendredi 21 novembre 1980 9h30



Conférencier
Guy Tardif
Ministre d'Etat à l'Aménagement (à continuer)

Hôtel Sheraton
Mont-Royal
1455, rue Peel
Montréal

Coût: 35\$ (Incluant le dîner)



Conférencier
Denis De Belleval
Ministre des Transports

Château
Bonne-Entente
3400, Chemin Ste-Foy
Québec

VELO QUÉBEC
1415, rue Jarry est, Montréal
Tél. 514-374-4700

Pensée du jour

"La paix, c'est l'intervalle entre deux guerres".

(J. Girardoux)
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914



encadrements
ste-anne inc.

Québec:
560, boul. Hamel, 529-6261

Ste-Foy:
Place Laurier, 658-3320

Lévis:
Galeries Chagnon, 837-2469

Charlesbourg:
Carrefour Charlesbourg, 627-3232

Les spécialistes du cadre

vu à

Place Cartier



Mlle MARTINE DOIRE, d'Orsainville, est une habitué de Place Cartier. Le jour où nous l'avons rencontrée, elle a visité ATLANTIQUE TV, SEBASTIEN MAITRE-CHAUSSEUR et la BOUTIQUE ELEGANCE, avant de se rendre manger un pain à la viande chez le PETIT NECTAR, au plancher inférieur.

Place Cartier...
la place en vue
du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollack)

Zone Lévis-Lotbinière

Un bon pas vers la création des MRC

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — Les sentiments d'appartenance, qui doivent influencer sur le découpage du territoire pour la mise en place des municipalités régionales de comtés (MRC), comment-à-peine à se manifester sur la Rive-Sud.

L'évolution se fait en effet très lentement, quoique, en général, les dirigeants municipaux et scolaires ainsi que les représentants de divers autres organismes du milieu assurent pouvoir envoyer leurs mémoires au comité d'information et de consultation à temps pour le 15 décembre prochain.

Jeudi soir dernier, lors d'une réunion des maires de l'ouest du comté de Lévis, à Saint-Romuald, les représentants des municipalités de Saint-Etienne, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Bernières, soit quatre municipalités sises à l'ouest de la rivière Chaudière, se sont concertés. "Nous nous joindrons aux municipalités situées à l'est de la Chaudière, si elles sont intéressées", a ré-

sulté le maire Pierre Allard de Saint-Nicolas.

La dernière partie de cette phrase, selon la précision du porte-parole, est importante. On désire en effet un intérêt réciproque. Si ce n'est pas le cas, rien ne laisse prévoir encore ce que sera la réaction de ce côté.

A l'est de la Chaudière, les municipalités de Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Charny et Breakeville sont prêtes à travailler ensemble. Rien de plus n'est encore décidé.

Tout cela représente quand même un pas très considérable, a admis le président du comité de consultation pour la zone Lévis-Lotbinière, M. Jacques Defoy.

Les maires de Charny et Saint-Jean-Chrysostome, MM. Georges Lapierre et Arthur Roberge, n'ont pas caché leur crainte de la loi 125 relative à l'aménagement du territoire. Cette disposition législative peut amener la création d'organismes semblables aux communautés ur-

baines, craignent-ils en tenant à l'autonomie locale.

"Même si la loi ne nous plaît pas, nous allons la respecter, parce que c'est une loi et qu'il nous faut la respecter, comme nous voulons que nos propres règlements soient respectés; nous présenterons notre mémoire de recommandations pour la date déterminée", a mentionné M. Roberge.

Alors que des recommandations se précisent de plus en plus chaque jour concernant ces futures MRC, d'autres réunions se préparent jeudi soir de cette semaine, les maires de l'est du comté de Lévis se réuniront à Lévis; le 27 novembre, les maires et les présidents des commissions scolaires de toute la zone Lévis-Lotbinière auront une réunion commune à la salle municipale de Saint-Apollinaire.

L'assemblée du 27 novembre est la dernière que prévoit le comité de consultation avant l'analyse des mémoires, qui devront en effet le guider pour le découpage du territoire et la définition du nombre des MRC dans cette zone numéro 5.



MM. Emilien Michaud, Gérard Savard, Jacques Leblanc et Mlle Hélène Renaud.

Municipalités régionales

La zone de Montmagny semble indifférente

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Il n'y avait qu'une douzaine de personnes ces jours derniers à Montmagny pour discuter des municipalités régionales de comté (MRC) avec les trois membres du comité de consultation de la zone 3, qui regroupe les cinq comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Le président du groupe de consultation, M. Jacques Leblanc, maire de Saint-Pamphile, et ses deux collègues, M. Emilien Michaud, maire de L'Isle-Verte et préfet du comté de Rivière-du-Loup, et M. Gérard Savard, maire de Dégelis et président du CRSSS-03 de Québec, ont attribué cette déflection de Montmagny et des municipalités voisines, également invitées à la rencontre, à une situation d'indifférence plutôt qu'à l'ignorance de la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme.

Et cela, à cause de l'intérêt manifesté ailleurs dans le territoire, notamment remarqué M. Leblanc, qui a fait état d'une participation relativement satisfaisante à La Pocatière, et dépassant même les prévisions à Saint-Paul-de-Montmagny et Saint-Pamphile de L'Islet, où les réunions d'information et de consultation ont attiré chaque fois une cinquantaine d'individus ou de représentants de municipalités et organismes.

D'autre part, l'indifférence de la zone de Montmagny s'expliquerait par le fait que la ville du même nom dispose de vastes espaces dans ses limites urbaines.

Par contre, a-t-on constaté, la ville de Rivière-du-Loup serait amenée à penser à une

plus grande concertation avec les municipalités périphériques en fonction d'un développement plus étalé, tandis que La Pocatière, se retrouvant enserrée territorialement par la municipalité de Sainte-Anne, semble également vouloir se dégager et déborder même du côté du comté de L'Islet, selon son pôle d'attraction économique.

Concernant d'autre part l'interdépendance de la loi 90 sur le zonage agricole et la loi 125 sur l'aménagement du territoire, le président du groupe de consultation a admis que personnellement il considérait que le zonage agricole était arrivé trop vite, et que l'aménagement du territoire arrivait trop tard. Ce qui n'empêche pas de chercher à régler les autres problèmes d'urbanisme et de coordination de services municipaux. "Même si les dispositions de la loi 90 sur le zonage agricole restent immuables et prioritaires".

De son côté, la ville de Montmagny fera connaître son choix "en temps et lieu", a indiqué un conseiller municipal. Le seul indice des intentions de Montmagny est rattaché au désir du Conseil économique de Montmagny de s'associer la zone L'Islet—Saint-Jean-Port-Joli.

Dans le secteur de Rivière-du-Loup, la municipalité Saint-Ephémère a proposé de s'en tenir aux limites actuelles de ce comté municipal.

Dans celui de Kamouraska, la municipalité de Sainte-Anne a également demandé un regroupement reposant sur le territoire actuel, y ajoutant l'ensemble de la municipalité regroupée de Pohenégamook.

Par contre, des changements majeurs seraient à prévoir du côté du Témiscouata.

Sur ce sujet du redécoupage, pour les futures municipalités régionales, il y a lieu de signaler qu'à la réunion de consultation de Montmagny quelques participants se sont déclarés "déjà tout mêlés" avec les comités municipaux et les circonscriptions électorales, et que ça ne facilitera pas les choses en y ajoutant une quatrième subdivision régionale.

La première prise de position officielle est venue du Conseil de comté de L'Islet, qui se prononce pour la reconduction des limites actuelles de ce comté, en y ajoutant les deux villes de Saint-Pamphile et de L'Islet, "qui ont entre autres, une vocation commune as-

Fortes réticences

Si les présences n'étaient pas nombreuses, les réticences se sont manifestées fortement contre les perspectives pouvant résulter du remplacement des conseils de comté par les futures municipalités régionales.

"C'est bien beau l'aménagement du territoire, mais ça nous pose de fortes contraintes dans le développement", a remarqué un intervenant, pendant qu'un autre se demandait "comment pouvait-on nous imposer un plan d'urbanisme et d'aménagement du territoire, quand il y a si peu de monde pour s'en préoccuper".

Selon d'autres, on ne peut penser à changer la mentalité d'une région en seulement quelques années. Et si le gouvernement ne pensait pas à des changements majeurs, il aurait réglé la question de la collaboration municipale régionale en intégrant les villes aux conseils de comté, sans y aller du surplus des municipalités régionales. A quoi M. Leblanc a rétorqué qu'il s'annonçait des changements majeurs dans Rivière-du-Loup et le Témiscouata.

Mais, il n'y a pas à se leurrer, selon certains autres participants, "ça ne coûtera pas rien cette superstructure nouvelle".

Les découpages

Aux représentations des consultants à l'effet que le redécoupage des territoires municipaux devait être pensé en fonction de l'appartenance régionale, un participant a fait valoir "que la plus grande partie de l'arrière-pays était appelée à disparaître".

C'est là une présumption qu'a notamment rejetée le maire de Dégelis, M. Savard, en faisant écho aux luttes et aux initiatives de réel développement qui ont surgi dans des paroisses qu'on voulait former, comme celles du JAL ou des Opérations Dignité.

Egalement sur le sujet des recommandations du découpage territorial, le groupe de consultation a fait part des premiers indices reçus en ce domaine.

La première prise de position officielle est venue du Conseil de comté de L'Islet, qui se prononce pour la reconduction des limites actuelles de ce comté, en y ajoutant les deux villes de Saint-Pamphile et de L'Islet, "qui ont entre autres, une vocation commune as-

Bernières choisit le plan Doyon pour le futur centre

par Anne-Marie VOISARD

BERNIÈRES — Le projet de centre communautaire a franchi une nouvelle étape, lundi soir à Bernières, alors que le conseil mu-

nicipal a fixé son choix sur un plan soumis par l'entrepreneur Jean-Pierre Doyon.

Le conseil avait à choisir entre trois projets. Celui de M. Doyon est "le seul qui réponde à nos exigences", a dit le maire Jacques De-

mers. Il s'agit d'une bâtisse carrée d'un étage dont le coût serait de l'ordre de \$225.000.

La proposition de M. Doyon est valide pour 120 jours. Or, beaucoup de points restent encore à régler avant que le conseil puisse en arriver à une décision.

Le maire voudrait que les bureaux de la municipalité soient situés dans le futur centre administratif. Tous les conseillers ne sont pas de cet avis. Certains soutiennent que les bureaux deviendraient ainsi trop éloignés du centre de Bernières.

Un des endroits envisagés pour la construction du centre se

trouve voisin de l'école La Martinière, sur un terrain qui appartient déjà à la municipalité.

Actuellement, la municipalité occupe des locaux loués au deuxième étage de la Coop. Le coût de location devrait bientôt grimper à \$7.000 par année. Le maire soutient qu'il n'en coûtera pas plus cher à la municipalité d'avoir ses propres locaux dans le centre communautaire.

Quant à l'opportunité de construire un centre communautaire, le maire Demers rappelle que Bernières est complètement dépourvue de ressources à ce niveau. Il faut savoir aussi que

la population de Bernières a doublé au cours des cinq dernières années.

Le projet de centre communautaire fait d'ailleurs partie d'un projet plus vaste encore pour lequel on a l'assurance d'une subvention du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Confirmé par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, cette aide gouvernementale pouvant aller jusqu'à \$144.000, servira à l'aménagement d'un terrain de 400.000 pieds carrés, autour du centre communautaire.

LE SOLEIL

UNE
BONNE LECTURE
QUOTIDIENNE
POUR TOUS...

ABONNEZ-VOUS!

647-3333

**À NOËL, POUR UN CADEAU SÛR
DE PLAIRE, PENSEZ NAPERT**
Plan mise de côté pour Noël



MOBILIER DE SALON
Style moderne, très belle
qualité, fini velours. In-
cluant: 2 coins, carrés, 1
coin rond, 2 centres.
\$995

**MOBILIER DE
SALON
MODERNE**

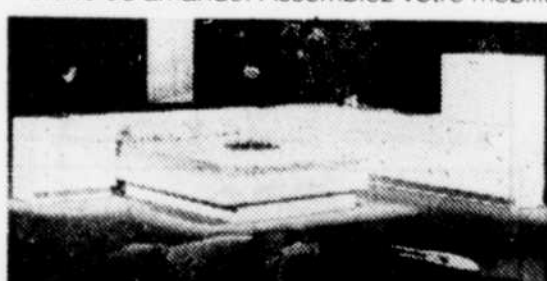
incluant:
1 divan 3 places et
1 fauteuil

\$495



MOBILIERS DE CHAMBRE MODULAIRES

Choix de différents styles et finitions. Exemple: modèle fini blanc ou amande. Assemblez votre mobilier selon vos besoins.

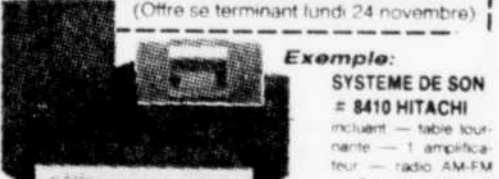


Base de lit
54" avec tête **\$189**
matelas 54"
chir. **\$129**
Base de lit
60" avec tête **\$209**
matelas 60"
chir. **\$159**
Commode 3 tiroirs
avec base **\$104**



**FAUTEUIL
BERÇANT
INCLINABLE**
3
positions
\$149

BON D'ACHAT DE \$20
SUR TELEVISEUR OU SYSTEME DE SON HITACHI
(Offre se terminant lundi 24 novembre)



Exemple:
SYSTEME DE SON
B410 HITACHI
incluant: table tour-
nante, 1 amplifica-
teur, 2 haut-parleurs et
lecteur 8 pistes.
\$249
- \$20
\$229

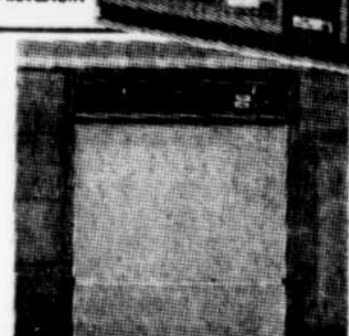
BASE EN OPTION
TELECOULEUR
20" HITACHI
Garantie de 3 ans pièces et
main-d'œuvre. À domicile.
Garantie de 20 ans sur les
circuités intégrés.
\$599

VOYEZ NOS TELEVISEURS-
MEUBLES 26" EN MAGASIN



**MOBILIERS
DE CUISINE**
style canadien
Fini en merisier solide.
1 table et 4 chaises
(bras capitaine en op-
tion)
\$329

**LAVE-
VAISSELLE**
encastré Bêlanger
● Garantie
d'un an
\$349



**MEUBLES
NAPERT
& FILS LTÉE**

PLAN MISE DE COTE
FACILITES DE PAIEMENT

LIVRAISON GRATUITE
DANS TOUT LE QUEBEC
ET LA BANLIEUE

107, INDUSTRIEL
SAINT-LAMBERT DE LÉVIS
889-9705
LIGNE DIRECTE



859, PRINCIPALE
SAINT-SYLVESTRE
596-2228

A 10 minutes du pont Laporte. Sortie 115 de l'Autoroute 73.

fragrances mode.
PLACE FLEUR DE LYS
PLACE STE-FOY
529-5298
653-5291

Cours de maquillage
Par des esthéticiennes-
visagistes diplômées.
Renseignements et rendez-vous
à nos deux boutiques

"Parce que votre beauté a ses exigences"
PROMOTION
(Place Fleur de Lys seulement)
**DR PAYOT/PARFUMS
PAVLOVA**

Nous vous offrons, toute la semaine et gratuite-
ment, un service d'esthéticiennes diplômées.
Demandez leur conseil pour votre maquillage,
et les soins de votre beauté.

Une promotion de qualité
**RECEVEZ,
CETTE SEMAINE EN CADEAU,**
avec tout achat de \$12.50 ou plus de
produits Dr Payot ou Pavlova:

- Un petit savon Pavlova (cygne)*
- un échantillon parfum Pavlova*
- un démaquillant pour les yeux, Dr Payot*
- une crème contour des yeux*

Le tout représentant une valeur approximative
de \$20. Offre valable à Place Fleur de Lys
seulement les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22
novembre 1980.

* Quantité limitée

* Un par cliente



FRAGRANCES MODE INC. Place Fleur de Lys

Pour un service meilleur au même prix qu'ailleurs

Des hausses de taxes prévues

Bernières

par Anne-Marie VOISARD

Les contribuables de Bernières vont échapper, encore cette année, à une augmentation de la taxe foncière. Cependant, ceux qui bénéficiaient du service d'aqueduc doivent s'attendre à payer leur eau plus cher.

C'est ce qu'a fait savoir le maire, M. Jacques Demers, dans le rapport qu'il a présenté, lundi soir, sur les activités financières de la municipalité. M. Demers n'a pas précisé le montant de cette hausse de taxe. Cependant, on sait déjà que chaque contribuable qui bénéficie du réseau d'aqueduc doit payer actuellement un montant de base de \$140 auquel s'ajoute une taxe de .35 du \$100 d'évaluation.

"J'ose croire, a dit le maire, que le compte global de taxes des citoyens logeant sur le réseau d'aqueduc ne dépassera pas ce qu'ils payaient auparavant considérant la disposition de la taxe scolaire." Voilà tout ce qu'on sait pour le moment.

Taxe sur la valeur locative

Les commerçants de Bernières en ont, pour leur part, appris beaucoup plus long sur la hausse de taxe qu'ils attendent. Tel que le veut la loi 57 sur la fiscalité municipale, le conseil a procédé à l'abolition de la taxe d'affaires pour la remplacer par une taxe sur la valeur locative. Le taux de cette taxe a été fixé à 2 1/2 pour 100, ce qui représente, pour l'ensemble de la municipalité, un revenu de \$28,825. C'est exactement le double de ce que rapporte actuellement la taxe d'affaires.

Dans la discussion qui a précédé l'adoption de cette résolution, il a d'a-

bord été question de fixer à 3 pour 100, le montant de cette taxe. Mme Gilbert Méthot, un des conseillers, a constaté que "certains vont être touchés beaucoup". Elle a admis toutefois se trouver en conflit d'intérêt. Finalement, on s'est entendu sur un taux de 2 1/2 pour 100. "On augmente les gens qui ont de l'argent", a dit le maire.

Un surplus d'argent

Bernières, municipalité de 6,000 personnes, qui longe de chaque côté, la route transcanadienne à l'ouest de Québec, demeure malgré tout en assez bonne situation financière. On s'attend de terminer l'année avec un excédent des revenus sur les dépenses "tout au moins comparable à celui de l'année dernière", a déclaré M. Demers.

Rappelons que ce surplus dont parle le maire était, l'an dernier, de \$78,232 sur un budget de \$1,420,819. Cette année, le budget est de \$1,702,800.

En ce qui concerne par ailleurs le prochain budget, un manque à gagner de \$200,000 est à prévoir "à cause de la réforme fiscale qui nous prive de la taxe de vente", explique le maire. On compensera cette perte en puisant, notamment, à même le surplus accumulé qui atteignait l'an dernier \$116,599.

Quant à la hausse sur la taxe d'aqueduc, le maire a dit qu'elle est attribuable "à l'agrandissement de l'usine de filtration et à la construction d'une nouvelle conduite maitresse".

St-Nicolas

Après quatre ans de répit, les contribuables de Saint-Nicolas doivent s'attendre à une augmentation

de leur compte de taxes, au cours du prochain exercice financier.

Le maire, Pierre Allard, parle d'une hausse de la taxe foncière qui ne dépassera pas 7 pour 100. Ce pourcentage s'ajoute cependant à une autre augmentation, déjà prévue, au niveau des taxes de secteur. Ainsi, les secteurs Villieu et Village paieront plus cher de taxes, parce que tous les travaux exécutés au cours des dernières années sont maintenant financés sur le marché des obligations. Dans le secteur Normandie, il y aura augmentation parce que la superficie taxée pour les travaux communs d'égouts a été diminuée.

Puis, comme pour diminuer l'impact provoqué par ces hausses, le maire Allard a jugé bon de rappeler que les contribuables ont joui cette année d'une diminution de taxes "puisque la municipalité a occupé une partie seulement du champ libéré par le scolaire soit .33 cents sur .71 cents".

Une dette de 6.6 pour 100

M. Allard a présenté, lundi soir dans le cadre de l'assemblée régulière du conseil municipal, les états financiers de Saint-Nicolas. La dette de la municipalité se chiffrait au 31 décembre 1979 à \$5,538,975 par rapport à une évaluation totale de \$83,539,110, ce qui représente un pourcentage de 6.6 pour 100. Il s'agit d'un pourcentage relativement faible, constate M. Allard puisque, dit-il, le ministère des Affaires municipales considère un taux d'endettement élevé quand il atteint 15 pour 100. Ce sont les dépenses encourues pour la mise en place d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de loisirs ainsi que la construction de bâtiments municipaux qui expliquent cet endettement.

Ainsi, les infrastructures d'aqueduc et d'égouts dans les nou-

veaux développements domiciliaires, Terrasses Villieu et Les Boisés du Pont, coûtent à elles seules plus d'un million de dollars (\$1,093,760 exactement).

Malgré ces dépenses, on entrevoit de finir l'année avec un surplus de \$90,000. M. Allard explique que certains revenus, telles les subventions gouvernementales, n'étaient pas connus de façon précise au moment de la préparation du budget. De même, certains projets prévus au budget n'ont pu être réalisés.

St-Rédempteur

Importante augmentation des taxes municipales à Saint-Rédempteur. C'est le maire Emile Dubois qui le dit, sans préciser cependant le montant de cette hausse qui frappera durement les contribuables. Ceux-ci devront attendre patience jusqu'au 22 décembre, date à laquelle seront dévoilées les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier.

Ces mauvaises nouvelles ont été communiquées lundi soir à l'assemblée du conseil municipal.

Où est le coupable? M. Dubois dit que cela dépend de la nouvelle loi 57 sur la réforme de la fiscalité municipale. Il a rappelé d'ailleurs qu'à compter de 1981, les municipalités n'auront plus droit à la compensation pour la taxe de vente. Cette année, un solde sur cette compensation restait dû. La municipalité l'a évalué à \$45,000 dans le présent exercice financier. C'est donc l'équivalent de cette somme qui va disparaître et que "nous devons aller chercher dans les revenus de sources locales", dit le maire.

Il est vrai qu'en contrepartie de la perte de revenus liée à la taxe de vente, le gouvernement a cédé aux municipalités le champ de la taxe foncière scolaire. Cependant, ex-

plique le maire, dans le cas de Saint-Rédempteur, le champ de taxation scolaire ne représentait que 45 cents du \$100 d'évaluation. Dès le présent exercice financier, on a occupé 95 pour 100 de ce champ d'imposition. Et même si l'an prochain on se prépare à occuper tout ce champ d'imposition, les revenus demeureront tout à fait insuffisants, compte tenu de l'augmentation des dépenses.

C'est la deuxième année consecutive que les contribuables de Saint-Rédempteur subissent une hausse appréciable de taxes. L'an dernier, l'augmentation était de 41 cents du \$100 d'évaluation.

Le budget actuel de Saint-Rédempteur est de \$1,175,000 pour une population de 4,430 personnes. On compte terminer l'année avec un léger surplus, largement insuffisant cependant pour compenser la diminution des revenus de source gouvernementale.

St-Romuald

par Gilles PEPIN

Le conseil municipal de Saint-Romuald présentera, probablement le 15 décembre, son budget pour l'année 1981. Malgré un surplus prévisible d'environ \$350,000, qui viendra diminuer le montant d'un déficit accumulé, les contribuables de cette municipalité peuvent s'attendre à une "légère" augmentation de taxes.

En résumé, c'est ce que mentionnait le maire, M. Denis Grenier, lundi soir, en déposant son rapport concernant la situation financière de sa municipalité, comme le veut maintenant la loi 105.

M. Grenier a signalé ne pouvoir, à ce moment-ci, prévoir exactement ce que sera l'augmentation du taux de la taxe foncière. "Mais, en raison de l'inflation, il nous apparaît actuellement impossible de pouvoir maintenir le taux de taxe actuel pour 1981", a déclaré ce maire en assurant toutefois que l'éventuelle augmentation sera limitée le plus possible.

"Nous pouvons penser que les coûts des services dispensés par la ville n'augmenteront pas plus que l'indice d'inflation." A ces mots, M. Grenier a ajouté que, pour cette année, à la suite de la réforme fiscale, cette municipalité n'occupe que 66 pour 100 de l'ancien champ d'impôt foncier scolaire normalisé.

M. Grenier a signalé que, si les prévisions actuelles peuvent être maintenues jusqu'à la fin de décembre, ce sera la deuxième année consecutive que la ville de Saint-Romuald enregistre un surplus administratif. Pour l'an dernier, ce surplus était de l'ordre de \$50,000. Le montant du déficit accumulé était cependant de \$923,692.

Les immobilisations

Au chapitre des immobilisations,

le maire a mentionné un emprunt de \$418,900 ayant été voté en 1980. A cela doit s'ajouter une provision de \$1.8 million pour des projets en préparation, dont un concerne l'usine de filtration.

"Notre prochain programme triennal en immobilisations répondra aux mêmes critères qu'au précédent. Nous prendrons donc soin, tout au long de son élaboration, de mesurer l'impact des nouveaux projets sur l'ensemble de nos finances, sur notre dette à long terme et sur notre service annuel de la dette."

Selon les explications ajoutées par le maire Grenier, cette municipalité entend poursuivre un programme de réfection concernant l'eau et les égouts ainsi que plusieurs rues. Au total, pour les années 1981, 1982 et 1983, le budget d'immobilisations de la ville de Saint-Romuald pourrait atteindre \$7 à \$8 millions.

La route 132

Concernant le projet d'élargissement de la route 132, le conseil municipal de Saint-Romuald est dans une "grande hésitation", a dit M. Grenier. A ce sujet, on sait que le ministère des Transports du Québec a offert une subvention de 75 pour 100 du coût de réfection et d'élargissement.

"Nous aimerions que le ministère contribue davantage", a mentionné le maire Grenier, lundi soir, en signalant que la participation financière de sa ville pour ce seul projet, dans les conditions présentes, pourrait se chiffrer à près de \$2 millions.

Colloque sur le tourisme en Beauce

BEAUCVILLE — Pour la première fois en Beauce, c'est demain, à Beauceville, que se tiendra une journée d'étude sous le thème "Le tourisme c'est l'affaire de tous les Beaucerons".

Cette importante journée d'étude mise sur pied par le comité de la division "tourisme" au Conseil économique de Beauce, dont le président de ce comité est M. Jean LeTourneau, de Ville Saint-Georges de Beauce, a pour objectif:

- de regrouper quelque 200 intervenants touristiques du territoire desservi par CEB,
- d'établir un dialogue entre les intervenants touristiques des différents secteurs d'activités,
- de donner à nos agents touristiques des outils de développement adaptés à leur commerce,
- puis de jeter les bases d'une action collective en matière de tourisme.

Dans Bellechasse

Décision le 15 décembre au sujet du secondaire I et II

par Gilles PEPIN

SAINT-CHARLES — Un peu plus de 200 parents de Saint-Charles de Bellechasse ont approuvé d'emblée, hier soir, une recommandation formulée par leurs comités d'écoles élémentaire et secondaire, visant à assurer la survie de l'enseignement secondaire au niveau du premier cycle dans ce secteur nord de Bellechasse.

Cette réunion des parents de Saint-Charles marquant le début d'une campagne de sensibilisation entreprise par les différents comités d'écoles du territoire, à la suite d'une intention qui a été manifestée par la Commission scolaire régionale Louis-Frédéric d'amener à Lévis les étudiants de niveau secondaire I et II des paroisses de Beaumont et Saint-Michel et de fermer un des deux sous-centres présentement en activité à Saint-Charles et à Saint-Raphaël.

Une réunion a lieu ce soir à Saint-Raphaël, une autre est prévue pour le 27 novembre à Beaumont et il y en aura également à Saint-Michel, Saint-Valérien et La Durantaye. La Commission scolaire de Bellechasse fera elle-même une re-

commandation à la régionale, qui doit prendre une décision définitive à ce sujet lors d'une assemblée des commissaires prévue pour le 15 décembre à Saint-Anselme.

Définitivement

Le dossier du secondaire dans Bellechasse constitue une histoire qui est aussi vieille que celle de la régionale Louis-Frédéric. La discussion est revenue périodiquement, mais on ne s'est jamais entendu sur la localisation d'une école.

C'est maintenant ou jamais, ont pratiquement laissé entendre, hier soir, deux représentants de la régionale, le directeur général Ghislain Guay et son adjoint Benoît Caron. Ceux-ci n'ont pas caché que la décision a été prise il y a déjà un an concernant la fermeture de l'une ou l'autre des écoles de Saint-Charles et de Saint-Raphaël qui, au total, ne sont fréquentées actuellement que par seulement 250 étudiants. Une difficulté d'organiser l'enseignement pour un nombre aussi restreint et des coûts prohibitifs, alors qu'il y a de la place dans d'autres écoles, obligent une telle décision.

MM. Guay et Caron ont déclaré à Saint-Charles que, encore présentement, la régionale retient cinq hypothèses: concentration à Saint-Charles ou à Saint-Raphaël, avec ou sans les paroisses de Beaumont et Saint-Michel et, comme dernière possibilité, un transport complet à Lévis. L'amputation éventuelle des paroisses de Beaumont et Saint-Michel comporterait le risque que le sous-centre de Bellechasse ne soit plus viable pour le secondaire au-delà de 1984-1985.

Primordial

Au-delà de la lutte de clocher dans laquelle sont pratiquement engagés les parents de Saint-Charles et Saint-Raphaël pour garder chacun chez eux l'école secondaire de premier cycle, surgit en effet une préoc-

cupation primordiale: conserver un sous-centre dans Bellechasse. On veut avoir une école aux dimensions humaines et éviter le plus possible de transport inutile.

C'est ainsi qu'à Saint-Charles, hier soir, les parents ont exigé "que la régionale maintienne et assure à long terme l'enseignement secondaire dans Bellechasse et, pour cela, qu'elle évite à tout prix et sous aucune considération de réduire la clientèle par l'envoi d'étudiants de secondaire I et II en dehors du territoire".

Les comités d'écoles de Saint-Charles ont présenté aux représentants de la régionale une requête portant 460 signatures et demandant que le centre éducatif de Saint-Charles soit considéré comme la meilleure solution.

Club de photo à Lévis

LEVIS — Le club de photo "Le Cyclope" est toujours très actif, à Lévis. A son local du centre culturel, on y invite fréquemment des experts en photographie comme animateurs d'ateliers. Le président Gaetan Paquet vient d'y être réélu pour l'année

1980-1981. Au conseil d'administration, on y retrouve aussi la vice-présidente Jeannine Bégin, le secrétaire-trésorier Roger Lachance et les directeurs Denis Viens et Robert Bérubé.

Pensée du jour

"La paix, c'est l'intervalle entre deux guerres".

(J. Giraudoux)

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

A VENDRE

- Commercial
- Terrain 84,000 p.c.
- Bâtisse 1,800 p.c.
- Située boul. Hamel, Ancienne-Lorette
- Les immeubles Nordiques (1979) Inc.
- Richard Parent ou Benoit Gagnon a

683-1568

COLLOQUES SUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Les problèmes de conception, d'aménagement et d'éducation reliés

AUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

A MONTREAL le vendredi 21 novembre 1980 9h30
A QUEBEC le vendredi 28 novembre 1980 9h30



Conférencier
Guy Tardif
Ministre d'Etat à l'Aménagement (à continuer)



Conférencier
Denis De Belleval
Ministre des Transports

Hôtel Sheraton
Mont-Royal
1455, rue Peel
Montréal

Château
Bonne-Entente
3400, Chemin Ste-Foy
Québec

Coût: 35\$ (incluant le dîner)

VELO QUÉBEC
1415, rue Jarry est, Montréal
Tél. 514-374-4700

vu à

Place Cartier



Mlle MARTINE DOIRE, d'Orsainville, est une habituée de Place Cartier. Le jour où nous l'avons rencontrée, elle a visité ATLANTIQUE TV, SEBASTIEN MAITRE-CHAUSSEUR et la BOUTIQUE ELEGANCE, avant de se rendre manger un pain à la viande chez le PETIT NECTAR, au plancher inférieur.

Place Cartier...
la place en vue
du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollack)



encadrements
ste-anne inc.

Québec:
560, boul. Hamel, 529-6261

Ste-Foy:
Place Laurier, 658-3320

Lévis:
Galeries Chagnon, 837-2469

Charlesbourg:
Carrefour Charlesbourg, 627-3232

Les spécialistes du cadre

mercredi



3e victoire des Nordiques

Aidés par la tenue de leurs jeunes joueurs, les Nordiques ont obtenu hier leur troisième victoire de la saison, en vainquant Washington au Colisée, au compte de 6-2. Michel Goulet, qui n'a que 20 ans, obtient sur cette photo son 5e fillet de la saison, après avoir déjoué le gardien de but Wayne Stephenson.

détails, page D-1



Que pensez-vous de votre auto?

Pour la deuxième année consécutive, LE SOLEIL vous offre l'occasion de participer à une enquête du Club automobile du Québec visant à déterminer la qualité et le rendement des automobiles. Cette année, la recherche sera menée à la grandeur du pays, grâce à la collaboration de différents clubs automobiles canadiens. Votre formule de participation à ce sondage se trouve en page E-3.

L'EST DU QUÉBEC

Rimouski dénonce une directive de l'Education

page A-4

Pas de compromis à l'Assemblée nationale

Les libéraux de Claude Ryan ne feront aucun compromis avec le gouvernement pour en arriver à une motion unanime du Québec au projet de rapatriement unilatéral.

page B-1

\$505 par an pour l'entretien d'une auto

Selon un sondage effectué auprès de 6.000 automobilistes du Québec, il leur en a coûté \$505 en moyenne en frais de réparations et d'entretien par année.

page E-1

Le Québec ne bousculera pas l'Alcan

Le ministre québécois Bernard Landry déclare qu'il n'est pas question de forcer l'Alcan à augmenter au Québec la production de sa production d'aluminium.

page H-2

Contre-attaque d'Hydro-Québec

Robert Boyd, président d'Hydro-Québec, affirme que l'entreprise d'Etat ne réalise pas la majeure partie de ses profits sur le dos des Terre-Neuviens, comme l'affirmait une étude du Conseil économique du Canada.

pages A-7 et H-1

Une invitation le fait sortir de son coma

LONDRES (AFP) — Un garçon âgé de six ans, est sorti hier d'un coma de 18 jours après avoir entendu à plusieurs reprises la voix de son acteur préféré.

Stephen, de Southampton, avait été renversé par une automobile et était dans le coma depuis le 1er novembre. Plusieurs fois depuis cette date, on lui avait fait entendre la voix d'un acteur participant à son émission de télévision favorite. Hier, la voix l'invitait à prendre le thé avec les personnages d'une série télévisée pour enfants. Stephen ne se le fit pas dire deux fois et se réveilla alors de son coma.

La répétition d'enregistrements a été fréquemment utilisée au cours des derniers mois en Grande-Bretagne, et avec succès, pour sortir des enfants du coma.

sommaire

Annonces classées	H-9 à H-20
Arts et spectacles	E-12 et E-14
Bandes dessinées	H-2
Bridge	H-20
Carrières et professions	E-8
Consommation	E-1 à E-8
Décès	H-21
Economie-finances	H-1 à H-5
Feuilleton	H-16
Hier et aujourd'hui	E-15 à E-17
Horoscope	H-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	G-1 à G-7, H-6 à H-21
Mot mystère	H-18
Mots croisés	H-19
Où aller à Québec	E-13
Page documentaire	A-7
Patron	H-19
Pierre Champagne	A-18
Sport	D-1 à D-11
Télévision	H-20 et E-14

météo

Ciel variable, aujourd'hui et demain.

détails, page H-9

Parizeau freinera les dépenses à l'Education

par Damien GAGNON

En éducation, les années de vaches grasses sont terminées. Le gouvernement québécois entend ralentir énergiquement les dépenses de ce secteur d'activités, le deuxième en importance après celui des affaires sociales, et qui accapare le quart du budget de l'Etat.

En effet, depuis quelques mois déjà, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, est à préparer son budget de l'an 1981-1982 et les informations qui ont filtré des rencontres entre le Conseil du trésor et les différentes directions du ministère de l'Education indiquent que la marge de manœuvre de l'ensemble des institutions, des commissions scolaires aux universités, sera considérablement réduite.

De \$3 milliards cette année, le budget des commissions scolaires augmenterait que de \$300 millions l'an prochain, un taux de croissance de beaucoup inférieur à celui de l'an dernier. Cette augmentation ne serait pas suffisante pour couvrir l'ensemble des dépenses des commissions scolaires. En effet, la Direction

de l'enseignement primaire et secondaire se plaindrait d'un manque à gagner d'environ \$170 millions.

A l'éducation des adultes, la part du gouvernement du Québec évaluée à environ \$50 millions serait diminuée de quelques millions de dollars. Cette réduction affecterait principalement les programmes de culture populaire et du socio-culturel qui devraient dorénavant être financés entièrement par la clientèle.

Les cégeps auraient été avisés, qu'en dehors de la rémunération de leurs employés, ils devaient s'attendre à une croissance zéro l'an prochain.

Quant aux universités, les restrictions budgétaires les placeraient devant un manque à gagner de quelque \$60 millions. Hier, les recteurs des universités rencontraient le nouveau ministre de l'Education, M. Camille Laurin, pour tenter d'obtenir une hausse des subventions pour le financement de l'enseignement supérieur.

D'abord l'éducation

Actuellement, compte tenu de la conjoncture économique, les dé-

penses de tous les ministères sont scrutées à la loupe. Cependant, selon les informations obtenues par LE SOLEIL, les restrictions budgétaires toucheront davantage le ministère de l'Education dont le budget dépasse le \$5 milliards cette année.

Au ministère de l'Education, on affirme qu'une réduction du budget global de l'éducation est impensable. Il faut tenir compte de la hausse des salaires et de l'inflation. Cependant, certains services à la clientèle pourraient être diminués en raison d'une baisse d'élèves: services d'orientation, de santé et autres.

L'ex-ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, déclarait au congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec au début du mois, que les ressources financières allouées à l'enseignement primaire et secondaire sont suffisantes et qu'il ne fallait pas s'attendre à des augmentations importantes pour l'avenir.

Dans le numéro d'octobre de Informeq, revue du ministère de l'E-

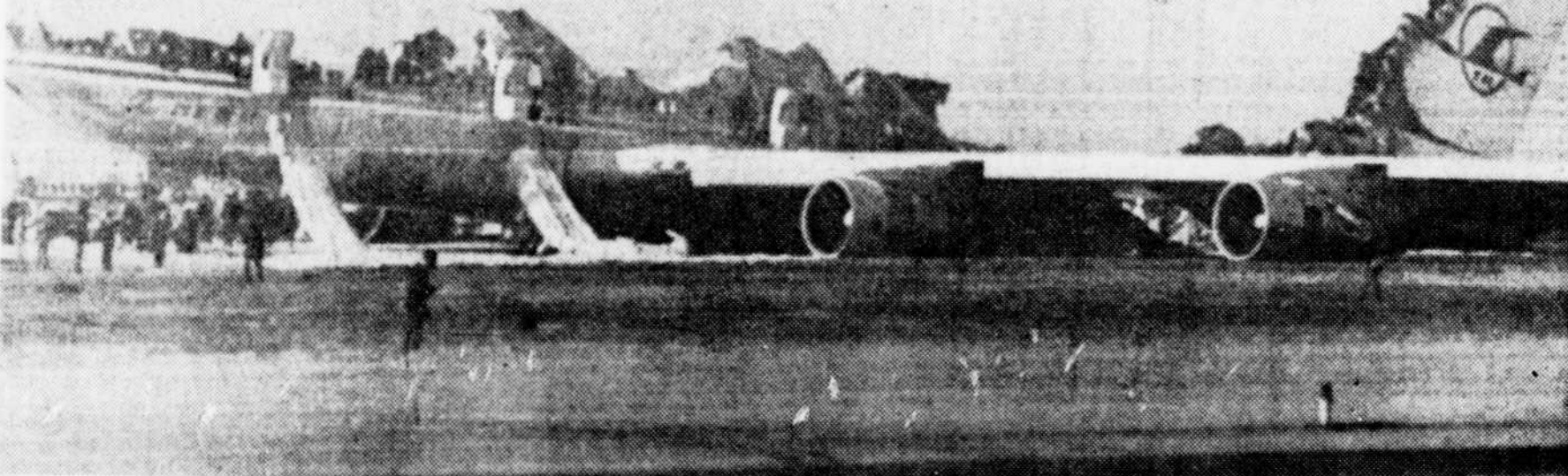
ducation, le sous-ministre Roland Arpin affirme que les ressources financières libérées par les baisses de clientèles ne seront plus réinvesties dans l'éducation. Selon lui, compte tenu du vieillissement qui l'affecte, la collectivité voudra accroître l'importance relative des ressources consacrées à la santé et aux affaires sociales en général.

Cela revient à dire que les commissions scolaires devront tenir davantage compte de la décroissance de leur clientèle, c'est-à-dire réduire en conséquence les services qu'elles dispensent.

De \$2.2 milliards en 1979-1980, les crédits alloués aux commissions scolaires pour l'année en cours totalisent \$3 milliards soit \$800 millions de plus. Cette hausse tient compte d'une injection de \$300 millions que le gouvernement a dû consentir aux commissions scolaires pour la perte du champ de l'impôt foncier.

Cette année plus que jamais, les commissions scolaires se plaignent

(Suite à la page A2, 1re col.)



Boeing 747 carbonisé

Un Boeing 747 de la Korean Airlines a été détruit hier, à l'aéroport international Kimpo, à Séoul, capitale de la Corée du Sud. L'appareil arrivant des Etats-Unis avec 226 personnes à son bord a pris feu en touchant le sol. Malgré l'intensité des flammes, la majorité des occupants ont été sauvés, quatre passagers et six des membres d'équipage trouvant la mort.

détails, page H-20

Ottawa ne veut pas voir un ministre du Québec à Dakar

par André PREFONTAINE

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a fermé la porte hier à la participation d'un ministre du gouvernement du Québec à la rencontre qui aura lieu à Dakar, en décembre, pour jeter les bases d'un éventuel commonwealth francophone.

"C'est le Canada qui parle pour les francophones du Canada dans les sphères de politique internationale", a soutenu, hier

après-midi, M. MacGuigan au cours d'une conférence de presse qu'il tenait pour expliquer la décision d'Ottawa.

Plus tôt dans la journée, le ministre MacGuigan a rencontré le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin pour lui expliquer la position du gouvernement fédéral, qui a invité le Québec et le Nouveau-Brunswick à envoyer chacun un fonctionnaire pour agir comme

(Suite à la page A2, 1re col.)

7 ans d'attente pour le téléphone à ligne privée

par Gilles OUELLET

Michel et Diane Audet, de Saint-Anselme de Dorchester, demandent depuis plus de trois ans à Québec-Téléphone de remplacer leur actuelle ligne téléphonique à quatre abonnés par une ligne privée ou à deux abonnés. Ils devront attendre leur mal en patience probablement jusqu'en 1984.

Les Audet, propriétaires de complexes domiciliaires à Québec, reçoivent ou placent en moyenne 30 appels interurbains par jour pour leurs affaires. Ils ont déjà

formulé plusieurs plaintes sur le service offert, sans oublier les autres abonnés qui partagent le même circuit que les Audet et qui grognent pour avoir la ligne de temps en temps.

Hier matin, Mme Audet s'est présentée devant la Régie des services publics, à Québec, pour renouveler sa demande, alors que Québec-Téléphone est appelée ces jours-ci à défendre sa requête de redressement tarifaire devant la régie. Les régisseurs, tout comme

(Suite à la page A2, 3e col.)

Délais à couper dans la fonction publique québécoise

Il faut 3 mois pour trouver un cadre et 6 pour une secrétaire

par Paul BENNETT

Comblant un poste par voie de concours dans la fonction publique québécoise prend en moyenne trois mois pour un emploi de direction supérieure et six mois pour un emploi de secrétaire ou autre personnel de soutien.

Conscient des problèmes occasionnés par ces délais, l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique,

qui est responsable de la tenue des concours, est résolu à tout mettre en oeuvre pour réduire ces délais.

Dans son premier rapport annuel, rendu public hier, l'organisme précise qu'il s'est fixé deux objectifs principaux pour sa seconde année d'opération: l'amélioration de la qualité de la sélection des candidats et l'accroissement de l'efficacité des opérations de sélection.

L'amélioration de la qualité de la

sélection passe, selon l'office, par le perfectionnement des méthodes de sélection ainsi que par une compétence accrue de ceux appelés à devenir membres de comités de sélection.

Le second objectif, par contre, passe avant tout par une réduction sensible des délais entre le moment où un concours est lancé et le moment où le poste qui fait l'objet du concours est comblé.

D'après les statistiques figurant au rapport de l'office, il faut compter actuellement sur un délai variant en moyenne entre 69 et 88 jours pour combler un emploi de direction supérieure, selon qu'il s'agit de concours de recrutement ou de promotion.

Ce délai moyen, en ce qui concerne les concours de recrutement,

(Suite à la page A2, 5e col.)



Nous les maîtres épiciers METRO.

On connaît not'monde!



METRO

Voyez nos spéciaux en pages C-4 + C-5

Parizeau freinera...

(Suite de la première page)

que les subventions gouvernementales ne couvrent pas toutes leurs dépenses. Le Conseil supérieur de l'Éducation a même décidé de mener une enquête pour vérifier les avancées des administrations scolaires.

Si l'on se fie aux discussions gouvernementales, le taux de croissance des budgets des commissions scolaires sera de beaucoup inférieur l'an prochain. Les \$300 millions en plus serviront surtout à couvrir les augmentations de salaires garanties par les conventions de travail des différentes catégories d'employés.

Éducation des adultes

Les programmes à frais partagés avec le fédéral ne seront pas touchés. Le gouvernement ne peut se permettre de se priver de subventions venant d'Ottawa.

Cependant, il y aurait coupure de subventions pour les programmes

de culture populaire ou du socio-culturel. Le gouvernement croit que les cours de couture, de macramé ou de céramique devraient être dispensés gratuitement par les municipalités ou encore être partiellement ou entièrement à la charge des usagers.

Cégeps et universités

Cette année, le financement des cégeps coûte \$600 millions à l'État, soit \$86 millions de plus que l'année précédente. L'an prochain, le ministère prévoit un taux de croissance inférieur compte tenu que l'on anticipe une baisse de clientèle.

Le gouvernement considère également que devant une stabilisation de la clientèle des universités, il n'est que normal que les subventions diminuent. De \$800 millions cette année, elles n'augmenteront que de quelques millions l'an prochain, les universités comme les cégeps étant déjà pourvus de bons services à la clientèle.

Ottawa ne veut...

(Suite de la première page)

"conseiller" au sein de la délégation canadienne. "M. Morin n'était pas très heureux de notre offre et il ne l'accepte certainement pas à l'heure actuelle", a noté M. MacGuigan aux journalistes qui l'interrogeaient.

Le ministre MacGuigan agira comme chef de la délégation canadienne à cette réunion qui aura lieu les 8 et 9 décembre à Dakar, au Sénégal, sous l'inspiration du président Léopold Sédar Senghor. Cette rencontre, qui vise à organiser un sommet des pays francophones, fait suite à une rencontre d'experts, à laquelle le Québec avait délégué un observateur, qui avait eu lieu également à Dakar.

Selon le projet initialement lancé par le président Senghor et le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, le sommet des chefs d'État devrait déboucher sur la création d'un "commonwealth", francophone appelé "communauté organique francophone" dans le jargon de la politique internationale.

Au cours de ses discussions avec M. Morin, le ministre MacGuigan a argumenté que sa position "respecte les dispositions de la constitution canadienne en matière de politique étrangère et est en accord avec les us et coutumes du droit international". A son avis, la rencontre de Dakar "diffère fondamentalement des réunions des organismes existants de la francophonie internationale" et ceci suffit à justifier "qu'une représentation provinciale distincte ne pouvait convenir".

Participation du Québec

En contrepartie, le ministre Morin a déclaré hier que son gouvernement n'avait pas demandé de "représentation provinciale distincte", mais avait plutôt suggéré qu'un ministre et deux fonctionnaires participent à la délégation canadienne. Il a aussi exprimé sa surprise face à la conférence de presse de M. MacGuigan après leur rencontre puisque les deux hommes n'avaient pas convenu de rendre publique celle-ci et n'avaient pas conclu leurs discussions.

Pour sa part, et sans avoir entendu les propos de M. Morin, le

La Quotidienne
Tirage de mardi
6-3-2
Informations: 643-8990

Achetez une pièce d'or pour \$16
Téléphonez sans frais avant minuit ce soir

Nos téléphonistes attendent vos appels, en réponse à la forte demande que devrait susciter dans tout le pays cet essai de vente par téléphone. Si vous répondez avant minuit ce soir, vous pouvez acheter, de l'International Monetary Mint, un Krugerrand miniature en or massif 14 carats, pour \$15 plus \$1 d'envoi et de manutention. Chaque Krugerrand miniature (174 gramme), symbole de la beauté et de la valeur de l'or, est frappé individuellement dans

des flans de 9mm d'or poli 14 carats et reproduit fidèlement les détails superbes de l'original. Il y aura une limite de 10 Krugerrands miniatures par adresse. Aucune commande ne sera acceptée après minuit ce soir. Toute commande doit être portée à une des principales cartes de crédit. Vos Krugerrands miniatures en or massif 14 carats peuvent être retournés en tout temps et remboursés rapidement.

International Monetary Mint

Composez 1-800-268-6362, téléphoniste #513-051
Ayez votre carte de crédit à portée de la main.

International Monetary Mint, 116, chemin Leacock,
Pointe Claire (Québec) H9R 1H1

Audiences à Rimouski

La Régie des services publics du Québec tiendra des audiences publiques à Rimouski, les 9 et 10 décembre prochain, afin de compléter l'étude de la requête de Québec-Téléphone en vue d'obtenir des majorations tarifaires.

Les autorités de la régie, qui ont déjà siégé à ce sujet à New-Carlisle le 11 novembre, à Matane le 13, et à Québec hier, ont pris cette décision de se rendre à Rimouski dans le but d'étudier davantage l'état des revenus et dépenses de l'entreprise, de scruter le programme d'extension du service urbain en milieu rural, et d'analyser en détails la présente demande de redressement des tarifs.

Bien que 45 personnes, corporations publiques et corps intermédiaires ont signé par écrit leur opposition à cette requête, très peu de personnes se sont déplacées pour expliquer leur opposition. Comme à New-Carlisle et à Matane, la salle d'audience comprenait, hier à Québec, plus de représentant de l'en-

treprise et de la régie que de citoyens.

Mme Diane Audet, de Saint-Anselme, a demandé un dégroupement de lignes pour son secteur; M. Léopold Lavertu, consultant pour la commission régionale du Golfe, s'est objecté à la hausse demandée en raison des coûts élevés que cela représenterait pour cette commission scolaire; et M. Yves Raymond, secrétaire de la paroisse de Pointe-au-Trembles (Neuveville), a dit que le conseil municipal voulait l'exécution des travaux annoncés dans cette région avant que de nouveaux tarifs soient consentis.

Il semble que les opposants à la hausse demandée ont perdu leur ardeur d'il y a deux ans; à ce moment-là, la régie avait accordé des augmentations d'environ 15,8 pour 100 pour le service de résidence, et de 20,1 pour 100 pour le service d'affaires, et ce malgré une vive opposition de plusieurs conseils municipaux, de syndicats et de groupes d'usagers.

7 ans d'attente...

(Suite de la première page)

les représentants de Québec-Téléphone, ont poliment écouté Mme Audet, promettant de prendre bonne note de son intervention.

"Je n'ai pas tellement confiance en la régie, je crois que c'est arrangé d'avance, mais je tenais à venir exposer cette situation afin que cela se sache", a confié Mme Audet au SOLEIL après sa brève intervention devant la régie.

Réplique de la compagnie

Le gérant du district concerné, M. Jean-Marc Labbé, de Sainte-Marie, et un vice-président de Québec-Téléphone, M. Charles Mercier, ont fait savoir que le cas des Audet n'est pas unique puisqu'il y a actuellement 4.072 demandes du genre sur l'ensemble du territoire de la compagnie, dont 2.177 dans les régions entourant Québec.

Québec-Téléphone a déjà offert à certains abonnés qui, comme les Audet, voulaient une ligne privée ou à deux abonnés, d'exécuter les travaux nécessaires mais que cela reviendrait cher aux usagers. On a parlé de centaines de dollars dans des cas, où la compagnie n'est pas prête à améliorer le service.

Par contre, Québec-Téléphone a préparé un vaste programme de dégroupement, c'est-à-dire pour que les abonnés en milieu rural aient une ligne privée ou ne soient pas plus que deux par ligne. Ce programme, soumis à la régie pour approbation, représenterait des dépenses de \$54 millions et serait réalisé d'ici à 1986.

La question occupe les dirigeants de Québec-Téléphone puisque, hier, au moins quatre géants commerciaux qui ont témoigné devant la régie ont principalement parlé de ce problème. Ces géants ont parlé de dépenses de près de \$4 millions qui seront faites, normalement en 1981, pour dégroupement les lignes à Saint-Augustin, Saint-Georges, Saint-François, Saint-Roch, Sainte-Marie et Saint-Damien.

Dans le plan de la compagnie, le secteur de Saint-Anselme n'apparaît que pour 1984; le vice-président Mercier a laissé entendre qu'il serait difficile de faire mieux puisqu'il faut compter deux ans entre la commande des équipements requis et leur installation.

Pendant ce temps, Michel Audet a demandé une licence pour devenir entrepreneur en construction et prévoit donc loger encore plus d'appels, toujours sur la ligne téléphonique communautaire à quatre abonnés...

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

Il faut 3 mois...

(Suite de la première page)

grimpe à 104 jours dans le cas des professionnels, à 118 jours dans le cas des ouvriers, à 126 jours dans celui des techniciens et à 180 jours chez le personnel de soutien.

Il s'agit là bien sûr de moyennes, et le délai avant qu'un poste ne soit comblé peut parfois atteindre jusqu'à un an... lorsque le poste n'a pas été gelé ou supprimé entre-temps!

Dans son rapport annuel, l'Office, qui est présidé par M. Claude Bélanger, ne précise pas comment il compte s'attaquer à ce problème, mais LE SOLEIL a appris que l'on envisageait notamment:

— de préciser par réglementation la durée de chaque étape d'un concours afin d'éviter qu'une étape ne s'éternise;

— de demander une meilleure collaboration de la part des ministères et organismes du gouvernement afin, notamment, de libérer rapidement ceux qui sont appelés à siéger sur un comité de sélection;

— d'assurer un meilleur suivi du déroulement des concours par l'implantation d'un système informatisé de traitement des opérations de sélection.

Parallèlement, l'Office a l'intention de continuer à déléguer dans toute la mesure du possible à d'autres ministères ses pouvoirs en matière de recrutement et de sélection du personnel. Des ententes en ce sens ont déjà été conclues avec une dizaine de ministères et d'organismes.

Par ailleurs, le rapport annuel de l'Office révèle qu'au cours de sa

première année d'opération, l'organisme a procédé au lancement de quelque 1.200 concours de recrutement et de promotion, auxquels se sont inscrites environ 64.000 personnes.

Le rapport souligne par ailleurs que seulement 7 pour 100 des candidats qui ont échoué lors de concours de promotion se sont prévalus de leur droit d'appel devant la Commission de la fonction publique. Et l'Office n'a dû reprendre la procédure de sélection que dans un peu plus de une demie de 1 pour 100 des cas.

On sait qu'en vertu de la loi 50, entrée en vigueur en avril 1979, seuls les candidats à un concours de promotion ont droit d'appel devant la Commission de la fonction publique. Les candidats à un concours de recrutement ne peuvent faire appel des décisions de l'Office et doivent donc s'en remettre au Protecteur du citoyen s'ils se sentent victimes d'une injustice.

En ce qui concerne d'autre part la nomination des candidats par ordre de mérite, l'Office de recrutement admet que dans certains cas, la règle n'a pas toujours été appliquée strictement. Ainsi un candidat qui s'est classé deuxième à un concours général peut effectivement être nommé à son poste avant celui qui s'est classé premier.

Mais, lit-on dans le rapport, cette façon de procéder s'explique par le fait que le candidat classé premier n'est pas toujours disponible au moment où l'emploi lui est offert.

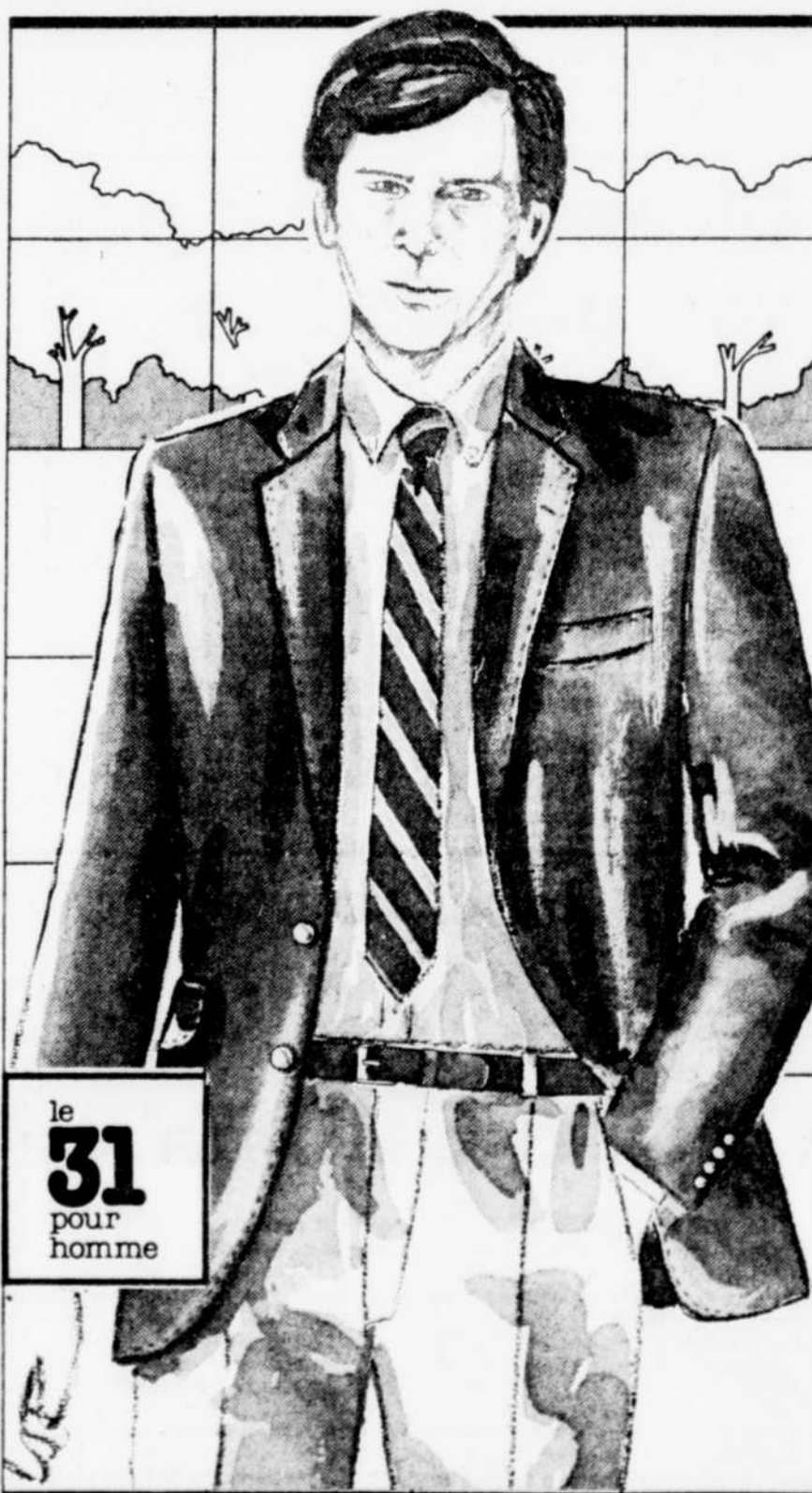
le sweatshirt 15.99



à prix spécial... le sweatshirt sport-loisir au souple mélange polyester et coton, manches raglan, encolure ronde, choix de 6 coloris rég. \$18.

simons
place sainte foy

d'une coupe impeccable
le blazer pure laine vierge



le
31
pour
homme

élégant et classique... le blazer pure laine complétant la tenue de ville au style simple boutonnage, petits revers, épaules naturelles, fente au dos, deux poches rabat et une poche ville, exclusif à simons, marine du 36 au 44 \$170.

simons
place sainte foy

pour le ski de randonnée
l'ensemble de velours côtelé



le
31
pour
homme

chaleur, confort... l'ensemble blouson-salopette pour les journées au grand air. blouson liséré ton sur ton, épaules raglan, col cheminée, salopette doublée nylon, bandes agrippantes sous les genoux, marine, gris, bordeaux \$125.

simons
place sainte foy

L'Alcan et l'hydro-électricité (fin)

Transformation de l'aluminium Pas question de forcer l'Alcan (Landry)

par Pierre PELCHAT

Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de "tordre le bras" à l'Alcan pour l'inciter à transformer davantage sa production d'aluminium au Québec.

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, au cours d'une récente entrevue.

"Je crois que des moyens de coercition ne sont pas nécessaires. Il ne faut pas forcer quiconque à faire des choses qui ne soient pas économiques", a-t-il déclaré.

"L'Alcan n'oserait pas, a-t-il ajouté, de son plein gré faire des investissements de transformation en dehors du Québec sans avoir épuisé toutes les possibilités de faire ces investissements au Québec." A son avis, les dirigeants de l'entreprise sont sensibles aux revendications du Québec de maximiser les retombées économiques de ses richesses naturelles.

Le ministre Landry dit rechercher le dialogue avec la multinationale. "On pourrait qualifier nos rapports de tensions créatrices", a-t-il confié.

Levier efficace

Il n'en demeure pas moins que le ministre Landry continue de penser que le producteur d'aluminium aurait pu faire plus pour accroître le niveau de transformation de sa production de lin-

gots. "Dans une perspective historique, a-t-il expliqué, l'Alcan aurait pu faire plus mais il n'est pas sûr que les gouvernements du Québec à l'époque avaient tous les leviers pour influencer les décisions de l'entreprise."

D'après le ministre, les usines de fabrication de produits finis et semi-finis ont été implantées en grande majorité en Ontario parce que l'énergie n'avait pas le poids qu'elle a maintenant. Les 12 usines de transformation de l'Alcan en Ontario emploient plus de 3,600 travailleurs et la province voisine ne produit pas un seul lingot.

Le Québec est avantagé par sa forte disponibilité d'électricité à bon marché pour encore quelques années. "La situation est défavorable aujourd'hui et je pense que l'Alcan le comprend parfaitement. De sorte que l'entreprise n'a pratiquement pas investi en dehors du Québec ailleurs au Canada dans la transformation secondaire au cours des cinq dernières années", a-t-il indiqué.

M. Landry estime que les leviers de rentabilité économique seront suffisants pour inciter l'Alcan à augmenter le degré de transformation au Québec sans qu'il soit nécessaire de recourir à des moyens radicaux de coercition. "On n'est pas avec l'Alcan au niveau de la coercition d'aucune manière", a-t-il répété.



"Il ne faut pas forcer quiconque à faire des choses qui ne soient pas économiques", a déclaré le ministre Bernard Landry.

Redevances

D'autre part, le ministre du

gouvernement Lévesque n'envisage pas de hausser les redevances payées par les auto-

producteurs d'électricité pour l'utilisation de la force hydraulique des cours d'eau du Québec. Alcan est le plus important auto-producteur d'électricité de la province et assume environ 80 pour 100 de toutes les redevances payées au Trésor québécois.

C'est en 1978 que le gouvernement québécois a augmenté timidement cette taxe indirecte en modifiant une loi vieille de 30 ans. On y a inséré un mécanisme d'indexation en fonction des hausses de tarifs d'électricité vendue par Hydro-Québec aux gros consommateurs industriels. Selon un porte-parole gouvernemental, Alcan devrait payer quelque \$12 millions en redevances cette année. En 1978, cette taxe indirecte avait été fixée à 50 cents par mille kilowatts-heure d'électricité.

Alcan a attendu avec anxiété la décision du gouvernement avant d'annoncer un vaste programme de modernisation de ses usines d'électrolyse au Saguenay—Lac-Saint-Jean et la construction d'une nouvelle aluminerie à Grande-Baie au coût de \$500 millions.

Nouvelle centrale

D'autre part, le ministre québécois s'oppose à ce qu'on donne de nouveaux droits à des entreprises privées pour aménager des centrales hydro-électriques sur les rivières du Québec.

"Le gouvernement s'est engagé dans un processus de nationalisation de cette ressource en 1944 et il n'a pas l'intention de dénationaliser la croissance", a-t-il déclaré.

"Sur le plan économique, a-t-il ajouté, ce serait aberrant de concéder de nouveaux barrages au secteur privé comme ce serait aberrant pour la Saskatchewan de redonner sa potasse à l'entreprise privée."

Or, Alcan pourrait être éventuellement intéressée par un site de centrale hydro-électrique sur la rivière Péribonka "entre le canal de fuite de la centrale Chutes-Passes et le confluent des rivières Péribonka et Manouane". On pourrait y aménager une centrale d'une puissance de 215 mégawatts.

Deux autres petites centrales pourraient être aménagées dans la partie inférieure de la rivière Saint-Maurice. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas reçu de demande à ce sujet de l'Alcan. Ces possibilités ont fait l'objet de discussions au niveau de la direction d'Hydro-Québec. A Québec, on ignore pas que le potentiel hydro-électrique de certaines rivières non aménagées soulève l'intérêt.

D'autant plus, que l'Alcan sera fort probablement à court d'électricité au Saguenay—Lac-Saint-Jean d'ici la fin de la décennie.

Liquidation des actifs du Groupe Marquis-Métivier

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Le plus grand fabricant indépendant de pneus industriels au Québec, voire au Canada, le Groupe PCMM (Groupe Produits Caoutchouc Marquis-Métivier Ltée), de Thetford-Mines, est bel et bien en faillite. Les espoirs qu'une transaction de dernière heure puisse relancer l'entreprise se sont évanouis suite à l'annonce officielle de la liquidation des actifs de la compagnie.

La firme montréalaise de syndicats Ernst & Whinney Inc., recevra, le 28 novembre, des offres pour la vente des installations que le Groupe Marquis-Métivier possède à Thetford-Mines, Sherbrooke, Montmagny, Rivière-du-Loup, Saint-Georges-de-Beauce, Victoriaville, Fermont, Asbestos Hill, Port-Cartier, Matane et Murdochville.

L'appel d'offres a été confirmé

aux créanciers réunis à Montréal lundi dernier.

Entre-temps, quatre centres de service et de distribution resteront ouverts, soit ceux de Thetford, Saint-Georges, Matane et Asbestos Hill.

Cette faillite a entraîné la mise à pied de 200 employés, dont une cinquantaine à l'usine de rechapage et de vulcanisation de pneus industriels de Thetford.

Faillite de \$15 millions

Le séquestre des actifs du Groupe PCMM a été ordonné, le mois dernier, par la cour supérieure, dans le district de Montréal, suite à une requête présentée par un créancier non garanti, la firme Marcel Brulotte Ltée, de Sherbrooke, à qui est dû un montant de \$121,000.

Le Groupe PCMM a déclaré une faillite de plus de \$15 millions qu'elle doit à plus de 900 créanciers. De ce montant, \$10.1 millions sont dus à

une dizaine de créanciers privilégiés: Banque Mercantile, \$6,534,423, Crédit Industriel Desjardins Inc., \$413,000, Caisse d'épargne économique de l'Amiante, \$200,000, Groupe Traders Ltée, \$125,000, Brad Ragan Inc., \$54,000, Revnu Canada, \$38,500, Ministère du Revenu du Québec, \$46,000, les employés \$20,000.

Parmi cette catégorie de créanciers, une somme additionnelle de \$363,238 serait due à la Banque Mercantile tandis que la Banque Nationale réclamerait un remboursement de \$161,000.

Fabricants de pneus

Au nombre des créanciers non garantis, plusieurs fabricants de pneus ont soumis leurs créances, dont Goodyear Canada Inc., \$1,237,221, Uniroyal Ltée, \$1,095,037, C. Itoh & Co Canada Ltd, \$446,346, Firestone Canada Ltd, \$237,261, Mi-

chelin Canada Ltée, \$194,483, Polysar Ltd, \$149,190, Pirelli Tire Canada Ltd, \$130,551, Carolina Tire of Canada Ltd, \$192,055.

On retrouve également Marcel Brulotte Ltée, \$121,000, H.A. Astlett & Co Canada, \$112,670, Salisbury Machinery Co, \$98,600, Acl Rubber Co., \$80,895, Metivier Tire (1977) Ltd, \$67,753, Marquis Inc., \$42,144, Groupe Palmar Automotive Ltée, \$33,500, et Imperial Oil, \$20,433.

Parmi les créanciers non garantis de la région de Thetford, figurent les noms de Gosselin Transport Ltée, \$36,168, et Gosselin Express Ltée, \$3,398, Lafleur et Laflamme, \$14,482, Roge Routhier, électricien, \$10,733, Gesconel Inc., \$10,292, Jean-Guy Giroux Enr., \$10,190, Thetford Transport Ltée, \$6,825, Groupe McLeod, \$5,000, Télé-Service Thetford Inc., \$3,072, Pomerleau Equipement Inc., \$2,684, et Plomberie Centrale Pelchat Inc., \$2,096.

Le Groupe PCMM était né de la fusion en mai 1979 des entreprises "Les Pneus Métivier Ltée", de Thetford, et "Les Produits de caoutchouc Marquis Inc.", de Sherbrooke. La firme Marquis se spécialisait dans la fabrication du caoutchouc latex à l'état brut. D'autre part, la compagnie Métivier était l'une des plus im-

portantes entreprises au Québec de rechapage et de vulcanisation de pneus industriels, et possédait des centres de distribution dans plusieurs centres miniers.

Au moment de la fusion, le Groupe PCMM regroupait 400 employés et prévoyait réaliser des ventes annuelles de \$40 millions.

dividendes

par la Presse canadienne

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

Brascan Ltd., classes A B C, 30 cents, 30 janv., inscr. le 2 janv.; six pc priv. \$1.50, 31 déc., inscr. le 10 déc.; 8.5 pc priv. A, 53.125

cents, 15 janv., inscr. le 15 déc.

British American Bank Note Inc., 50 cents, 15 déc., inscr. le 30 nov.

Cara Operations Ltd., ord. A, 7.5 cents, semestriel, 15 déc., inscr. le 28 nov.

Indusim Ltd., 40 cents, semestriel, plus un suppl. de 10 cents,

15 déc., inscr. le 27 nov.

The Quaker Oats Co., 40 cents, 15 janv., inscr. le 22 déc.

Petrofina Canada Inc., \$1.875 priv., 46.875 cents, 31 déc., inscr. le 1er déc.

Thomson Newspapers Ltd., priv., 84.375 cents, A et B, 16 cents, 15 déc., inscr. le 1er déc.

PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



VEHICULES MOTORISES

CAMIONS A VENDRE

JEEP Cherokee 1978, automatique, ser-
vo-freins, servodirection, 4 portes,
3000 milles, mécanique parfaite, ordre
volume 84.300, 844-6380, 80178

JEEP Renegade 2.5 1978, 6 cylindres,
3000 milles, très propre, 863-3873,
801421

JEEP CJ7, Golden Eagle, 1977, 6 cylin-
dres, 28.000 milles, état neuf, 823-0807,
après 1630

JEEP Willys 1964, refait à neuf au
complet, parfaite condition, à voir, prix
à discuter, 663-1967, 877400

JEEP Wagoneer 1976, en très bon état,
603-8570, 877862

JEEP Wagoneer 1977, bon état, 687-
0180 le soir, 883301

JIMMY 4 x 4 1977, manuelle, moteur
300 roues de mag, subaru, 661-5035,
877719

JIMMY 1977, manuelle, équipe, très
propre, 643-5670, 663-3829, 863208

JIMMY 1977, 4 x 4 avec grappe hydro-
lique, très propre, 831-4024, 879672

JIMMY 4 x 4 1976, Sierra, 3500, équipe,
excellente condition, 54.000, 662-
9854, 871-0002, 863344

JIMMY Sierra, très propre, 82.000,
872-5798, 872131

JIMMY 4 x 4 neufs 1979 et 1980,
824-4201, 871519

JIMMY Sierra, 4000 km, impeccable,
884-2641, 882-0634, 878737

KARRY Van Dodge 1979, blanc, 300,
cubes, 14 de boîte acier galvanisé,
roues double arrière, 41 km, parfait
ordre, 831-1484, 877979

KENWORTH 1971, K124, à vendre,
moteur et transmission neufs, chauffé à
peut, demander M. Fortin, 667-1366,
871352

MAK RD-600, 1977, essence 44.000 et
18.000 lbs, avec pelle grappe, tracteur
en parfaite condition, prix
intéressant, 1-418-735-2615, 861258

MAK 300, remorque 45 pi., 3 essieux
colles, 1-383-3372, 872453

PICKUP Ford F-100, 1980, 4 roues
motrices, automatique, 2 couleurs,
1-418-735-2615, 861261

PICKUP International 1972, 4 x 4, série
1210 4 portes, très propre, 52.000, voir
827-4300, 879609

PICKUP en tonne, Chevy sport 1977,
849-6987, 877369

PICKUP GMC 1977, très propre, 56.850,
bas millage, 667-5740, 862136

PICKUP GMC 1976, en tonne, très
propre, 822-0263, 871122

PICKUP Ford 1977, automatique, 6
cylindres, 661-1789, 879431

PICKUP Ford 1976, en tonne, très
propre, 802-2164, 877234

REMOQUE: Home (auto camion)
complet en répar., 871-3259, 869879

REPRISE FINANCE

MINI Bus Dodge 1979, bas millage, tout
équipe, air climatisé, 694-1876, 876772

SCOUT 4 x 4 1976, 28.000 milles, 82.000,
327-2669, 881181

SUBERBAN Silverado, équipe, 872-
5571, 874444

STEP VAN 1968, très bonne condition,
8600, 524-8805, 876068

STEP VAN GM, bonne condition, 828-
2779, 876814

TRACTEUR White 1972, (Autocar), mo-
teur, modèle 720, 233, transmission
modèle 4RT-913, suspension arrière
RT-440, parfaite condition, offre
raisonnable acceptée, 687-0770

WAGONEER 1977, 4 x 4, état neuf,
dame propriétaire, après 17 heures
667-5074, 861501

1972, PICKUP Ford 4 x 4, grappe,
52.600, Auto Frank & Michel 525-4394,
879686

4 x 4 TOYOTA Land Cruiser 1976, très
propre, demander Michel, 822-1777,
867364

4 x 4 SUBERBAN 1977, très propre,
831-6529, 876649

2 CAMIONS vacuum 2000 et 3000
galions, chargeur Barko, 1-876-2683,
879680

2 CAMIONS Chevrolet, moteur diesel,
10 roues, bascule, vrac 60, 524-0361,
879684

635 CAMIONS DEMANDES

150 CAMIONS DEMANDES

Pour Dénégement Invitation

spéciale pour
flotte de camion
Possédant VR
Section 03-04-05

S'adresser au
Sous-poste d'affectation
QUEBEC-METRO

681-8158
2025 rue Lavoisier
Suite 127, Ste-Foy

PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTOS & CAMIONS

ROUTE RTL 1977, 12 longport, acier
galvanisé, 694-1727, 876283

APPAREIL mini-cassette, Pioneer, au-
tobus, 668-0870, 879745

LIQUIDATION: boues d'autos, 57 à
815, voir 658-4548, 874381

2 SIÈGES pour fourgonnette, pour
d'hiver 12", 524-5028, 876178

4 pneus 17814 avec roues, 800 charon,
681-0936, 862161

645 REPARATIONS - ENTRETIEN - DEPANNAGE

OUVRAGE GARANTI
PEINTURE d'automobile, 1300, accep-
tes cas d'assurance. Réparons et
attendons le chèque. Rouille, traite-
ment à l'huile, débosselage, modifica-
tions, etc. Véhicules de roulotte
disponibles 529-5186, 525-8719,
877124

GARAGE J. F. LAUZELY
REPARATIONS GENERALES
812 L'HEURE, 649-6575, 878403

REPARATIONS DE VOITURES 1M
PORTES ET AMERICAINES, 843-
8856, 876813

MECANIQUE générale, traitement à
l'huile chaude pour 52, 687-5614,
658-1201, 862936

650 GARAGES A VENDRE

ATELIERS du centre de détection de
Québec: Garages à vendre. Commu-
ner au 643-8000, local 271, 815 à
1115, 13 à 1315, 879719

VENTE et location garages préfab-
riqués, Fabrication G.M. Est, 872-
1611, 876835

655 GARAGES - STATIONNEMENT A LOUER

GARAGE à louer, coin des rues Parent
et Commaires, 623-3946, 879456

STATIONNEMENT intérieur ou exté-
rieur pour auto, bateau, roulotte, 500
et plus, 529-3259, 876706

GARAGES de toit à louer pour saison
d'hiver, 633-5533, voir 843-1784,
861261

SILLERY, stationnement chauffé, à
louer, 623-2512, 688-9773, 867811

ST PASCAL, entrepôt dans garage
chauffé, pour saison, automobile 5200,
moto 810, 872-0467, 871221

GARAGE, stationnement situé près
Jeffrey Hale, St-Sacrement, 987-016,
862136

GARAGES d'hiver à louer, 658-8846,
bureau, voir 658-6545, 867408

JACQUES-Cartier, hivernement petite
auto 560 Tel 626-1548, 874001

LOCATION garages préfabriqués, Tel.
872-1531, 874809

GARAGE pour une auto, près Colisée,
524-3656, 876832

STATIONNEMENT extérieur à louer,
Montcalm, 683-7938, 861527

LIMOUSINE, garage à louer, 529-6055,
863932

663 MACHINERIE

UN SOUFFLEUR Sécord Junior (pelle
12 pieds), sur Sautter 1040, moteur
arrière Cummins 250, avant John Deere
diesel, pneus 90% bons, mécanique
parfaite, condition, prix à discuter,
souffleur Sécord Junior moteur arrière,
CAT, moteur avant Inter Red Bull meca-
nique parfaite, condition, prix à disc-
uter, bureau 882-2251, résidence 882-
0482, 876064

1 TOUR de mécanique, CMC, 18" x 5,
accessoires, 1 presse-mécanique
punch-presse 20T, 2 presses, acces-
soires, 3 fourneaux (oven) électri-
ques, 4 x 4 x 4, table-tourneuse,
contrôle température, 30 degrés à
maximum, et accessoires, Tel. 683-
4411, jour seulement, 861721

INTERNATIONAL 574 1977, Massey-
Ferguson 265, cabine et le 245
Massey-Ferguson, 225, Massey-
Ferguson, 3165 Massey-Ferguson, 165
Massey-Ferguson, Trojan loader,
1.796-2265, 879739

A VENDRE: loader 950 Caterpillar,
équipe d'un souffleur à neige Sécord
Blanc, modèle 1000, niveleuse Caterpil-
lar, modèle 12, équipée pour la neige,
1-418-802-5556, 879739

SOUFFLEUSE agricole S.M.I. 1200,
(Sécord B.K.) 1972, moteur V530 Cum-
mins, excellente condition, requiert
chargeur 3 verges et plus, 653-9491,
871467

TRACTEUR chargeur diesel John Deere
JD 300, 1972, avec godet à neige,
cabine vitrée, chauffée, bons
pneus, bonne condition, 57.000, 872-
1466, 829-6034, voir 879411

FORD 5000 avec turbo, souffleur à
neige en avant, bonne cabine, tout
hydraulique, attache pour grappe ca-
min, bonne condition, 1-418-258-
7687, 863011

A vendre, tout à bois, neuf, semi-
automatique, hydraulique, Prix très
raisonnable, Téléphonez à travers vire
(213) 330-7979, entre 12h et 3h,
877780

TRACTEUR Bolen 14 forces, avec
grappe et autres accessoires, parfait
ordre, 51500, 848-3016, 848-2826,
875334

2 LOADERS camion Vacuum, moteur
617 GM diesel, génératrice 2000 KW, 2
chargeuses à bois, 1-418-876-2088,
862673

GRATTE à bois, cylindre, pompe
électrique, 842-3321, 878889

UNE ANNONCE CLASSÉE NE
COUTE PAS CHER - 647-3311, 867807

A VENDRE: loader 950 Caterpillar,
équipe d'un souffleur à neige Sécord
Blanc, modèle 1000, niveleuse Caterpil-
lar, modèle 12, équipée pour la neige,
1-418-802-5556, 879739

SOUFFLEUSE agricole S.M.I. 1200,
(Sécord B.K.) 1972, moteur V530 Cum-
mins, excellente condition, requiert
chargeur 3 verges et plus, 653-9491,
871467

TRACTEUR chargeur diesel John Deere
JD 300, 1972, avec godet à neige,
cabine vitrée, chauffée, bons
pneus, bonne condition, 57.000, 872-
1466, 829-6034, voir 879411

FORD 5000 avec turbo, souffleur à
neige en avant, bonne cabine, tout
hydraulique, attache pour grappe ca-
min, bonne condition, 1-418-258-
7687, 863011

A vendre, tout à bois, neuf, semi-
automatique, hydraulique, Prix très
raisonnable, Téléphonez à travers vire
(213) 330-7979, entre 12h et 3h,
877780

TRACTEUR Bolen 14 forces, avec
grappe et autres accessoires, parfait
ordre, 51500, 848-3016, 848-2826,
875334

2 LOADERS camion Vacuum, moteur
617 GM diesel, génératrice 2000 KW, 2
chargeuses à bois, 1-418-876-2088,
862673

GRATTE à bois, cylindre, pompe
électrique, 842-3321, 878889

UNE ANNONCE CLASSÉE NE
COUTE PAS CHER - 647-3311, 867807

A VENDRE: loader 950 Caterpillar,
équipe d'un souffleur à neige Sécord
Blanc, modèle 1000, niveleuse Caterpil-
lar, modèle 12, équipée pour la neige,
1-418-802-5556, 879739

SOUFFLEUSE agricole S.M.I. 1200,
(Sécord B.K.) 1972, moteur V530 Cum-
mins, excellente condition, requiert
chargeur 3 verges et plus, 653-9491,
871467

TRACTEUR chargeur diesel John Deere
JD 300, 1972, avec godet à neige,
cabine vitrée, chauffée, bons
pneus, bonne condition, 57.000, 872-
1466, 829-6034, voir 879411

FORD 5000 avec turbo, souffleur à
neige en avant, bonne cabine, tout
hydraulique, attache pour grappe ca-
min, bonne condition, 1-418-258-
7687, 863011

A vendre, tout à bois, neuf, semi-
automatique, hydraulique, Prix très
raisonnable, Téléphonez à travers vire
(213) 330-7979, entre 12h et 3h,
877780

TRACTEUR Bolen 14 forces, avec
grappe et autres accessoires, parfait
ordre, 51500, 848-3016, 848-2826,
875334

2 LOADERS camion Vacuum, moteur
617 GM diesel, génératrice 2000 KW, 2
chargeuses à bois, 1-418-876-2088,
862673

GRATTE à bois, cylindre, pompe
électrique, 842-3321, 878889

UNE ANNONCE CLASSÉE NE
COUTE PAS CHER - 647-3311, 867807

A VENDRE: loader 950 Caterpillar,
équipe d'un souffleur à neige Sécord
Blanc, modèle 1000, niveleuse Caterpil-
lar, modèle 12, équipée pour la neige,
1-418-802-5556, 879739

SOUFFLEUSE agricole S.M.I. 1200,
(Sécord B.K.) 1972, moteur V530 Cum-
mins, excellente condition, requiert
chargeur 3 verges et plus, 653-9491,
871467

TRACTEUR chargeur diesel John Deere
JD 300, 1972, avec godet à neige,
cabine vitrée, chauffée, bons
pneus, bonne condition, 57.000, 872-
1466, 829-6034, voir 879411

FORD 5000 avec turbo, souffleur à
neige en avant, bonne cabine, tout
hydraulique, attache pour grappe ca-
min, bonne condition, 1-418-258-
7687, 863011

A vendre, tout à bois, neuf, semi-
automatique, hydraulique, Prix très
raisonnable, Téléphonez à travers vire
(213) 330-7979, entre 12h et 3h,
877780

TRACTEUR Bolen 14 forces, avec
grappe et autres accessoires, parfait
ordre, 51500, 848-3016, 848-2826,
875334

2 LOADERS camion Vacuum, moteur
617 GM diesel, génératrice 2000 KW, 2
chargeuses à bois, 1-418-876-2088,
862673

GRATTE à bois, cylindre, pompe
électrique, 842-3321, 878889

UNE ANNONCE CLASSÉE NE
COUTE PAS CHER - 647-3311, 867807

A VENDRE: loader 950 Caterpillar,
équipe d'un souffleur à neige Sécord
Blanc, modèle 1000, niveleuse Caterpil-
lar, modèle 12, équipée pour la neige,
1-418-802-5556, 879739

SOUFFLEUSE agricole S.M.I. 1200,
(Sécord B.K.) 1972, moteur V530 Cum-
mins, excellente condition, requiert
chargeur 3 verges et plus, 653-9491,
871467

TRACTEUR chargeur diesel John Deere
JD 300, 1972, avec godet à neige,
cabine vitrée, chauffée, bons
pneus, bonne condition, 57.000, 872-
1466, 829-6034, voir 879411

FORD 5000 avec turbo, souffleur à
neige en avant, bonne cabine, tout
hydraulique, attache pour grappe ca-
min, bonne condition, 1-418-258-
7687, 863011

A vendre, tout à bois, neuf, semi-
automatique, hydraulique, Prix très
raisonnable, Téléphonez à travers vire
(213) 330-7979, entre 12h et 3h,
877780

TRACTEUR Bolen 14 forces, avec
grappe et autres accessoires, parfait
ordre, 51500, 848-3016, 848-2826,
875334

2 LOADERS camion Vacuum, moteur
617 GM diesel, génératrice 2000 KW, 2
chargeuses à bois, 1-418-876-2088,
862673

GRATTE à bois, cylindre, pompe
électrique, 842-3321, 878889

UNE ANNONCE CLASSÉE NE
COUTE PAS CHER - 647-3311, 867807

ATTENTION CONTRACTEUR EN DENEIGEMENT ET CONTRACTEUR FORESTIER

Vendeur Timberjack

NOUS sommes depuis 15 ans spécialisés
dans la vente et la réparation de machinerie
lourde usagée telle que loader sur roues et
machinerie forestière.

Débusqueuse "skid-
der" et transporteur
"pulp jack" Timber-
jack et Tree Farmer
de tous les modèles,
quantité de pièces:
treuil "winch", cy-
lindres, pompe hy-
draulique, en bonne
condition.

Loader 4 roues et 2
roues motrices, de 2
à 5 verges, condition
A1, également ca-
mion Mack ancien
modèle avec char-
geuse Prentice. Fi-
nancement si désiré
sur place.

Téléphonez et venez voir:

LES EQUIPEMENTS BROMPTONVILLE INC.

près de Sherbrooke
ouvert 6 jours par semaine et sur
rendez-vous

Egalement quantité de machinerie telle
que tracteurs et souffluses à neige à
prix très spécial.

819-846-4343 819-846-2843
téléphone mobile: YJ4-7482

FLORIDE, on loue pour vacances
roulotte Trillium, poids 1000, accom-
mode 4 personnes, réserver des main-
tenant, 626-7777, 868065

MOTORISEE à louer, 831-8222, 872004

ROULOTTE Unit 1979, 22, le soir
843-1072, 862133

TRES bon chouchou roulotte usagée,
aubaine, 872-1295, 872-2033, 861351

UNIK
Roulottes Des Monts Inc.
4315 bd. Hamel, Ancienne-Lorette
VENTE de roulettes et camions motor-
isés, neufs, usagés, 872-3555, 861794

UNIK 28 pieds, 1978, état neuf, 872-
5160, 876916

680 VEHICULES
TOUT TERRAIN

TERRA Jet à l'état neuf, 811-7811,
874230

685 YACHTS ET
BATEAUX

ACHETERAIS roulotte 30, 36, fibre de
verre, 1975 à 1980, équipe complète,
bonne condition, prix raisonnable, pos-
sibilité de 2, 3 ou 4 en échange,
1-418-589-5781, demandes Serge ou
Hélène, 1-418-589-6253, 876721

BARQUE pêche Gaspé 26 pi., moteur
marin 872-6223, 820134

MOTEUR Mercedes diesel marin, com-
plet transmission marine, 872-6223,
820134

VOILIER Tanzer 22, 1977, trois voiles,
Evinrude 15 forces, compas, CB, loch,
VHF, sondeur, filtre, bateau, remor-
que, essieu double, équipe complète,
1-418-589-5781, demandes

**nous
sympathisons
à votre deuil.
LE SOLEIL**

705 AVIS DE DÉCÈS

AUCLAIR (Françoise Boucher)

